



Roi du ski
sur les pistes
Il lit chez lui
«Le Nouvelliste»

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - Publicité : PUBLICITAS SA (027) 3 71 11 - Le No 30 ct

Vêtements



Place Centrale - Martigny
Spécialiste pour HOMME
Toutes retouches gratuites

Après l'affaire du mazout, chaude alerte avec l'huile Diesel

D'UNE ENTREPRISE PRIVEE A UN SERVICE DU DMF

IMPORTANTES MESURES PRISES

SION — Le dossier de l'affaire du mazout à Châteauneuf est loin d'être classé. Il faudra notamment déterminer les responsabilités.

Une chaude alerte vient de se produire un peu dans le même secteur. Cette fois ce n'est pas du mazout mais de l'huile Diesel qui préoccupe la Direction des aérodromes militaires de Sion et les services compétents du Département militaire fédéral à Berne.

UN SUCCINT COMMUNIQUE OFFICIEL

A 20 h 15 hier soir l'Agence télégraphique suisse donnait connaissance du communiqué suivant émanant du DMF dont voici la teneur :

« Le Département militaire fédéral a annoncé mardi qu'une fuite de carburant Diesel avait été constatée mardi après-midi à l'aérodrome de Sion. Il n'a pas encore été possible de déterminer l'importance de cette fuite, mais il paraît que seule une petite quantité de carburant s'est déversée dans le Rhône. Toutes les mesures nécessaires ont été prises. Le Département militaire fédéral espère pouvoir renseigner le public mercredi sur l'importance de cette fuite. »

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les services compétents de notre armée disposent dans la région de Châteauneuf et Pont-de-la-Morge d'importantes réserves de carburants. Pour des raisons militaires il ne nous est pas possible de préciser plus en détail l'emplacement et le genre de stockage.

De cet emplacement une conduite a été aménagée et creusée entre 80 cm à 3 mètres de profondeur pour traverser la colline de Maladère et arriver à une station de distribution sise à mi-distance entre l'aérodrome de Sion et la gare CFF.

PREMIERE ALERTE

Durant l'après-midi, lors d'un contrôle l'on s'est aperçu qu'une fuite s'était produite. Le dit-contrôle se fait en effet par le vide. Cette fuite se

serait produite dans la région se trouvant au sud du Mont-d'Or.

MESURES PRISES IMMEDIATEMENT

Les conduites ont été immédiatement fermées. Les services compétents de l'Etat, soit le Service du génie sanitaire, ont été avisés. Les services du DMF ont été nantis de la situation. Un avion a fait aussitôt le déplacement à Berne pour chercher des spécialistes.

LE PERSONNEL DU D.A.M. MOBILISE

Aux environs de 17 heures, une bonne partie du personnel du DAM a été mis de piquet. 36 hommes, avec du matériel approprié, se sont occupés de construire deux barrages sur le canal Sion-Riddes, qui se trouve précisément au sud de la conduite qui menait l'huile Diesel pour véhicules de stockage au centre de distribution.

LE CAUSES DE CETTE FUITE

Pour l'heure personne n'en sait rien. Il ne semble pas toutefois qu'il s'agisse d'un acte de malveillance ou d'un sabotage. Comme l'endroit de la canalisation où s'est produit la fuite a été plus ou moins localisé, ce matin la conduite sera ouverte. Il sera possible alors de mieux se rendre compte de la nature de cette fuite.

QUEL EST LA QUANTITE DE DIESEL ECOULE ?

Il est difficile d'articuler un chiffre. Des calculs doivent être faits. Il y a lieu de contrôler le centre de stockage, de vider les conduites et les différentes stations de pompage, pour arriver à déterminer la quantité qui aurait pu s'écouler.

IMPORTANTES PRECAUTIONS

1 Le personnel du DAM, mis de piquet, a reçu comme mission de construire deux barrages sur le canal Sion-Riddes. L'on sait que ce ca-



nal va se jeter ensuite dans le Rhône. Un barrage est construit à l'endroit même où la route cantonale traverse ce canal avant le pont sur le Rhône à Riddes. Un autre barrage est construit plus avant, vers Sion.

2 Il sera déversé dans le canal un bon camion du produit « Ekoperl ». Celui-ci, au contact avec l'eau, se transforme en mousse. Cette mou-

se absorberait ensuite l'huile Diesel. Les deux barrages en planches ont donc pour fonction d'arrêter cette mousse.

3 A Lavey des contrôles minutieux et permanents sont faits au Rhône afin de se rendre compte si du Diesel serait arrivé jusqu'au Rhône.

Nous nous sommes rendu hier soir sur place pour assister au travail du personnel du DAM pour la construction de ces barrages. Il était difficile de se rendre compte si vraiment du mazout se trouvait déjà dans le canal. Tout était supposition : la quantité et si vraiment l'huile Diesel avait atteint le canal. Et, lorsqu'il s'agit de service de l'administration militaire, l'on n'est pas précisément bavard. Le grand chef, celui qui pourrait donner des renseignements, n'était pas visible.

Au pont de Riddes il y avait de l'animation. Deux agents de la Police cantonale réglaient la circulation. Avec beaucoup de chance, il ne semble pas que cette fuite soit catastrophique. Attendons pour en être assurés.

PAS PERDRE DU TEMPS

Comme nous l'avons indiqué toutes les mesures ont été prises. La catastrophe du mazout à Châteauneuf a permis de se rendre compte de l'étendue des dégâts d'une telle fuite.

Nous osons croire aussi que les services compétents conquerront une conférence de presse afin de donner tous les renseignements nécessaires.

Nous allons nous coucher sur un sentiment d'incertitude. L'on peut se poser la question : Est-ce 300, 3000, 30 000 ou plus kilos d'huile Diesel qui se sont infiltrés dans le terrain ?

Il n'y a pas seulement le danger que les poissons du canal passent de vie à trépas, mais aussi d'autres fâcheuses et considérables conséquences.

Nous ne voulons pas non plus que se réalise le dicton : « Jamais deux sans trois ! » Pour nous, une seule catastrophe est déjà bien de trop.

— gé —

Notre photo: Une équipe d'ouvriers du DAM construit un barrage sur le canal à l'endroit où la route cantonale traverse celui-ci.

Pour l'année de la Foi

«Nous avons cherché et nous avons trouvé»

Ainsi s'intitule un ouvrage collectif récent où 23 convertis danois font le récit de leur passage à l'Eglise catholique. Beau témoignage de vitalité du catholicisme dans ces pays scandinaves où il demeure si peu connu.

Nous en extrayons les lignes suivantes qui retracent l'itinéraire spirituel d'un éditeur danois, Sven Damsholt :

« Je suis devenu catholique parce que Quelqu'un m'appelait. L'athée est un homme qui a renié son premier amour et qui vit de comprimés pour oublier. Il y parvient durant le jour, mais durant la nuit, il lui arrive souvent de ne pas trouver le sommeil parce qu'il sait que dans les ténèbres, devant sa porte, se trouve Celui qu'il a repoussé et qui l'attend... »

« La seule réponse qu'il oppose à cette attente, c'est d'avaloir un nouveau comprimé et d'enfourer sa tête plus profondément dans l'oreiller... »

Sven Damsholt vivait cette existence qui ne veut pas se poser l'essentielle question du sens de la vie. Au moment de son service militaire, un revirement se produit :

« A 24 ans, je fis mon service comme lieutenant, au Jutland. Je ne laissai échapper aucun des plaisirs de la vie, qu'ils fussent permis ou défendus. »

« Toute ma vie était tournée vers le seul but de la rendre la plus agréable possible. Mais une telle existence demande des sensations toujours neuves, toujours plus excitantes. Et à chacune d'elles se mêle une douleur stérile. »

« Ces plaisirs ne m'apportaient aucune vraie joie. Bien au contraire, une peine toujours grandissante. »

« Tout cela aurait pu continuer pendant des années si une sorte de sagesse ne m'avait amené un jour à dresser le bilan... »

« Tout ce qu'on fait dans la vie tend vers un but. Si je désire devenir juriste, j'étudie le droit et non la médecine. Si je veux me rendre en province, je prends la route ou le train, mais pas le bateau. »

« Si l'homme se comporte de cette manière raisonnable pour tant de choses peu importantes de notre vie, pourquoi vivre sa vie même — c'est-à-dire ce que nous possédons de plus

précieux — sans but précis ni réflexion ? »

« Je me promis à moi-même de cesser de vivre comme un sot et de chercher une véritable raison de vivre et de m'y conformer... »

Lentement, avec beaucoup de difficultés, il s'approcha de l'Eglise catholique. Un jour enfin, il fit le dernier pas, il allait communier :

« C'était un matin de novembre sombre et pluvieux. Il était 6 heures. L'église était glacée. Je ne comprenais pas encore les prières. »

« Je m'approchais de l'autel et accueillais l'hostie comme on me l'avait appris. Je revins à ma place. Je cherchai à faire monter une prière sur mes lèvres, mais tout en moi demeurait muet. »

« Alors je sortis et pris le tram pour me rendre à mon travail, dans cette aube glaciale. »

« Quand j'eus payé mon billet et que je me retrouvai seul, sur la plateforme arrière, je remarquai soudain que je n'étais plus seul. Nous étions deux : moi-même et Celui que j'avais cherché toute ma vie... »

F. R.

Lettre ouverte à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Berne

LUCERNE. — Dans une lettre ouverte à l'ambassade de Tchécoslovaquie à Berne, quarante-cinq étudiants du grand séminaire de Lucerne déplorent que dans ce pays la Déclaration universelle des droits de l'homme n'est pas observée, notamment en ce qui concerne les articles 19 (liberté d'opinion) et 18 (liberté religieuse).

Les séminaristes relèvent ensuite que la situation de l'Eglise en Tchécoslovaquie est alarmante. Les prêtres sont incarcérés. Les lois empêchent la pratique religieuse. Les évêques sont privés de liberté. Les faits qui se produi-

sent à la frontière austro-tchécoslovaque prouvent à satiété que les droits de l'homme garantis par la constitution tchécoslovaque sont, en pratique, foulés aux pieds. Cela permet d'avoir un aperçu de ce qu'est la vie d'un citoyen sous le régime socialiste de Tchécoslovaquie.

Après avoir demandé quelle peut être l'authenticité du dialogue dans de telles conditions, les séminaristes de Lucerne lancent un appel aux autorités tchécoslovaques pour qu'elles accordent à l'Eglise ses droits légitimes et les possibilités pratiques de les exercer.

DANS NOS CANTONS

Le prix du beurre encore en baisse

BERNE — Il se confirme qu'une nouvelle campagne de beurre à prix réduit va être lancée dans toute la Suisse. Selon décision du Conseil fédéral, elle ne devrait débuter que jeudi 18 janvier, mais plusieurs grands distributeurs appliquent déjà les nouveaux prix.

La campagne ne concerne pas le beurre de table, mais le beurre de cuisine et le beurre fondu. Pour ces deux catégories, les prix ont évolué ainsi depuis le 1er mai 1967 :

	1er mai 1967	1er sept. 67	Janvier 68
Beurre fondu par 500 grammes	5.— francs	4,25 francs	2,25 francs
Beurre de cuisine par 250 grammes	2,80 francs	1,95 francs	1,50 francs

POUR-ÉVITER QUE LES STOCKS NE SOIENT TROP IMPORTANTS

Voici le texte intégral du communiqué :

« À l'effet de réduire les stocks excessifs, les prix du beurre furent abaissés, le 1er septembre 1967 déjà, de 1 fr. 50 par kilo en ce qui concerne le beurre de table et le beurre fondu, et de 3 fr. 40 par kilo pour ce qui est du beurre de cuisine frais. Les ventes effectuées durant les mois de septembre, octobre et novembre 1967 s'en trouvèrent accrues de 109 wagons de 10 tonnes par rapport au trimestre précédent, et atteignirent 930 wagons. Elles restèrent cependant inférieures de 75 wagons aux ventes conclues au cours des mêmes mois de l'année 1966.

Les stocks du beurre, qui s'élevaient à près de 1100 wagons au début du mois de septembre 1967, se sont amenuisés grâce aux mesures prises et grâce aussi à la régression saisonnière de la production de lait durant les mois de novembre et de décembre. Les conditions de végétation furent toutefois exceptionnellement favorables jusqu'au début de décembre, si bien que, rapportée aux livraisons notées l'année avant, la production laitière s'est accrue de 5,3 pour cent en septembre, de 6,8 pour cent en octobre, de 16,4 pour cent en novembre, et enfin de 7,4 pour cent en décembre. De ce fait, la quantité de beurre en stock à la fin de 1967, soit 860 wagons, dépassait encore de 500 wagons en chiffre rond le niveau atteint les années précédentes à la même date. Comme la production laitière et les stocks de beurre s'accroissent d'habitude dès le mois de janvier, le Conseil fédéral a estimé indispensable de lancer de nouvelles campagnes destinées à favoriser le placement, pour éviter que les stocks ne soient d'un volume trop considérable au printemps et en été. En conséquence, il a arrêté ce qui suit :

1. Les prix du beurre de cuisine frais à prix réduit sont abaissés d'un montant supplémentaire de 1 fr. 80 par kilo. De ce fait, la plaque de 250 grammes, usuelle dans le commerce de détail, pourra être vendue aux consommateurs au prix de 1 fr. 50, le prix indicatif était jusqu'alors de 1 fr. 95. On escompte que les ventes supplémentaires effectuées d'ici à la fin du mois d'avril 1968 s'élèveront à 100 wagons, les dépenses s'en trouveront accrues de 11 millions de francs environ.

BEURRE FONDU

2. Le prix du beurre fondu est simultanément abaissé d'un montant supplémentaire de 3 francs par kilo. Cette sorte de beurre pourra ainsi être offerte aux consommateurs au prix de 2 fr. 75 l'emballage de 500 grammes (ancien prix 4 fr. 25). Le 1er septembre 1967, le Conseil fédéral a donné pour instruction à la Butyra de tenir 100 wagons de beurre fondu en réserve pour la présente campagne. Les dispositions nécessaires ne pouvant être prises à court terme, il a chargé la Butyra de faire préparer 200 ou éventuellement 300 autres wagons de beurre fondu, en fonction de la situation du marché. Le placement de 300 wagons de beurre fondu au

total occasionnerait des pertes supplémentaires s'élevant à 19,5 millions de francs environ.

DES MESURES INÉVITABLES

Par suite de mesures arrêtées, les dépenses à la charge du compte laitier s'accroîtront. Le Conseil fédéral considère cependant ces mesures comme inévitables si l'on veut réduire à temps les stocks trop élevés. Il ne saurait toutefois être question d'assurer constamment la mise en valeur de la forte production laitière à l'aide de campagnes extraordinaires de ventes à prix réduits. Ce moyen ne peut être envisagé que pour des solutions à court terme, et ne peut s'appliquer que jusqu'au moment où les autres mesures atteindront leur but. À ce sujet, on se doit de rappeler en particulier le relèvement de la retenue sur le prix du lait jusqu'au maximum légal de 3 centimes par kilo, dès le 1er novembre 1967, la participation des producteurs aux pertes de mise en valeur des produits laitiers en est plus que doublée. En outre, le Département de l'économie publique a engagé la procédure de consultation sur un projet de révision urgente de l'arrêté sur l'économie laitière 1966. Les Chambres en seront saisies au cours de la session de mars.

Comme on le sait, il est prévu de porter la retenue de 3 à 6 centimes par kilo, et de taxer ce qu'il est convenu d'appeler les succédanés du lait,

aux fins de limiter la production de lait commercial.

Le Conseil fédéral profite de l'occasion pour recommander aux consommateurs de faire ample usage des possibilités d'obtenir du beurre à un prix favorable, et de contribuer ainsi au plein succès des campagnes. Il rappelle en outre aux producteurs que leurs associations les ont invités à garder une juste mesure en matière de production et de livraison de lait, et à ne pas saper leur propre position économique par une surproduction dont on ne serait plus maître.

LA QUALITÉ EST-ELLE PARFAITE ?

GENÈVE — La Fédération romande des consommatrices, alertée par de nombreuses plaintes au sujet de la qualité du beurre de table, a fait procéder à des analyses par un laboratoire de chimie officiel. À sa grande stupeur, elle a appris que seul le tiers des plaques analysées était conforme aux dispositions légales (article 91/3 de l'ordonnance réglant le commerce des denrées alimentaires). Les autres échantillons présentaient soit des leur achats, soit après quelques jours passés au réfrigérateur, des signes de rancissement. La Fédération romande des consommatrices a remis immédiatement à la « Butyra », à Berne, le résultat de ses analyses en lui demandant de procéder elle-même à une plus vaste enquête. Elle demande instamment à nos autorités que, conformément à la loi, seul le beurre frais soit vendu comme beurre de table, et que celui-ci qui a été stocké trop longtemps soit déclassé en beurre de cuisine et vendu à prix réduit, puisque sa qualité n'est plus irréprochable. Il lui paraît inadmissible que l'acheteur, prêt à mettre le prix fort pour obtenir un beurre frais, risque d'acheter un beurre ranci et le rancissement même si une telle modification n'a pas de répercussion sur le plan de la santé.

Les paysans manifestent à Sursee

SURSEE. — Plus de six mille paysans de la Suisse centrale se sont retrouvés mardi à Sursee, pour lancer un « appel aux autorités et au peuple », et protester contre le nouveau statut du lait. Ils estiment qu'il est injuste, et fait porter au seul paysan le poids de la situation actuelle du marché laitier.

Après quelques mois d'introduction de M. Beck, ancien conseiller national, M. Hans Tschanz, président de la Fédération laitière bernoise, décrit la situation de la paysannerie, telle qu'il la conçoit. À ses yeux, la paysannerie est injustement attaquée. Le paysan suisse utilise les quantités de fourrage dont il dispose. Si cela a conduit à une augmentation de la production de lait, « le paysan n'en peut rien ».

Après avoir exprimé d'autres revendications paysannes, concernant notamment la limitation des importations des produits d'engraissement M. Tschanz céda la parole à nombre d'orateurs, qui insistèrent tous sur le « droit du paysan à une existence assurée par des prix justifiés par la production ». L'assemblée a ensuite voté l'appel cité plus haut, en réclamant des augmentations de prix et une réduction des importations.

Un billet pour l'enfer

WINTERTHOUR. — « Un billet pour vous, mais pour l'enfer, ou l'argent », telles furent les paroles qu'un jeune homme de 21 ans prononça lundi soir à 22 h 15 au chef de gare de Dinhard-Welsikon, entre Winterthour et Ossingen, en le menaçant d'un pistolet tout en cachant la figure derrière un journal. Gardant son sang-froid, le chef de gare débita un flot d'injures, referma le guichet avant de se retirer dans son appartement d'où il alerta la police.

Alors qu'un policier se rendait de Winterthour sur les lieux de l'attentat, il croisa un individu correspondant au signalement qui lui fut transmis par le chef de gare. Le jeune homme avoua être l'auteur de l'agression, avoir jeté son pistolet d'alarme, et le policier lui remit son billet... pour la prison.

Un amateur d'antiquités à bon marché

ZURICH. — La police zurichoise a terminé l'enquête concernant les agissements d'un homme de 23 ans, qui s'est rendu coupable de vols d'antiquités à Lucerne, Baden, Lenzbourg, Wildegg, Rorschach et au château de Kybourg. C'est dans ce dernier monument, qu'il devait d'ailleurs être appréhendé en octobre dernier, grâce à la perspicacité d'un gardien.

Le voleur revendit les objets dérobés, qui valaient 11 000 francs, pour 3 300 francs, et commit des escroqueries au détriment de banques, pour un montant de 12 900 francs.

24 heures de la vie du monde

★ GREVE DES TAXIS A NEW-YORK — Les chauffeurs de taxis New-Yorkais se sont mis en grève lundi soir à minuit. Le secrétaire de leur syndicat affirme qu'à partir de cinq heures du matin, « il ne devrait plus y avoir un taxi dans les rues de la ville ».

★ M. BEER A SAIGON — M. Henrik Beer, secrétaire général de la Croix-Rouge internationale, est arrivé, hier, à Saïgon, pour une visite d'une semaine.

★ UN MINISTRE SOVIÉTIQUE A TOKIO — M. Nikolai Baïbakov, vice-premier ministre soviétique, est arrivé mardi matin à Tokio pour effectuer une visite officielle de 17 jours au Japon.

★ LE RETRAIT DES TROUPES BRITANNIQUES STATIONNÉES A L'EST DE SUEZ PREVU POUR 1971 — Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson, a fixé comme terme au retrait des troupes stationnées à l'est de Suez, 1971.

★ UN AUTOMOBILISTE BLESSÉ PAR UNE MINE AU SUD DE GAZA — Une voiture civile a sauté sur une mine, lundi soir, à un passage à niveau situé à deux kilomètres d'El-Arish, au sud de la bande de Gaza. Le chauffeur a été blessé.

★ LA VOITURE LA PLUS CHÈRE DU MONDE — L'exposition automobile « Auto speed 68 », qui se tient actuellement à Londres présente, en attraction, la voiture la plus chère du monde. Il s'agit de la « Gurney-Eagle formule 1 », voiture de course du Californien Dan Gurney, estimée à un million de francs suisses. Cette voiture est munie d'un moteur « V 12 Weslake », qui développe près de 400 cv. Le coût élevé de ce véhicule est dû à l'emploi de matériaux utilisés en astronautique.

★ PAS DE RAZ-DE-MAREE EN ALLEMAGNE — Le raz-de-marée attendu sur les côtes du nord de l'Allemagne ne s'est pas produit. La tempête qui sévissait sur cette région depuis hier s'est calmée au cours de la nuit. Les mesures spéciales de sécurité ont pu être annulées avant l'aube.

★ DANEMARK — LE MAUVAIS TEMPS A FAIT AU MOINS 9 VICTIMES — Selon les dernières informations reçues, la tempête qui a récemment balayé le Danemark a fait au moins 9 morts, dont trois enfants qui ont été écrasés par un toit emporté par la tempête. Les digues de la côte occidentale du Danemark ont été renforcées avec du sable car elles étaient menacées par la montée des eaux.

Deux voleurs internationaux CONDAMNÉS

LAUSANNE. — Le tribunal criminel de Lausanne, siégeant sous la présidence de M. P. Bucher, avec l'assistance du jury, a condamné, mardi à 17 heures, deux voleurs internationaux : René Boetschi, né à Madagascar, 27 ans de nationalité suisse, employé d'hôtel, pour vol en bande et par métier, pour escroquerie par métier, à cinq ans de réclusion moins 400 jours de préventive à 500 francs d'amende à dix ans de privation des droits civiques, à la moitié des frais et Primo Gardini, 29 ans, Italien, également employé d'hôtel, pour vol par métier et en bande, à quatre ans de réclusion moins 319 jours de préventive, à douze ans de privation des droits civiques, à l'expulsion à vie, à la moitié des frais.

Les deux accusés se sont connus à Bochuz où ils purgeaient des peines pour vol. Boetschi a participé au vol à main armée commis à l'hôtel Prévost, à Genève, où des vitrines ont été fracturées. Gardini a commis divers vols dans des appartements à Lausanne, Genève, Lucerne. Les deux malfaiteurs ont commis des vols à Monaco, et près de Milan, dont ils auront à répondre plus tard.

S'étant retrouvés à Lausanne, Boetschi et Gardini ont pénétré par effraction, le 20 novembre 1966, à Pullv, dans l'appartement de M. G. Boulaz, industriel, qu'ils ont saccagé, où ils ont pris un butin dépassant 200 000

francs, composé d'une toile de Renoir, d'une toile de Marquet, d'objets d'art, de monnaies, d'argent étranger, butin retrouvé peu après dans deux valises déposées dans un grenier.

M. Chatelain, représentant le ministère public, a réclamé des peines sévères, pour faire un exemple et mettre en garde d'éventuels malfaiteurs : il a demandé pour Boetschi sept ans de réclusion, dix ans de privation des droits civiques, 500 francs d'amende, pour Gardini, cinq ans de réclusion et l'expulsion de Suisse à vie.

Le tribunal a tenu compte de la grande culpabilité des accusés en état de récidive et qui ont abusé de leur libération conditionnelle.

Baisse des pneus auto

GENÈVE. — Poursuivant le but d'offrir aux consommateurs le pneu au plus juste prix, Michelin-Suisse a décidé de baisser, le 15 janvier 1968, le prix des pneus « X » à carcasse radiale. Cette baisse, qui est en moyenne de 10 %, fait suite à celle des pneus poids lourds « X » effectuée le 1er décembre 1967.

Cette baisse est rendue possible par la diffusion toujours plus grande des pneus à carcasse radiale équipant les voitures les plus récentes et également par la compression des marges des revendeurs.



Instabilité générale

★ SITUATION GÉNÉRALE

La zone de basse pression, centrée sur l'Irlande, se déplace vers la Mer du Nord en se creusant. La perturbation qui lui est liée devrait traverser la France aujourd'hui et atteindre les Alpes en fin de période. Le temps demeure doux mais instable.

★ PRÉVISIONS JUSQU'À MERCREDI SOIR NORD DES ALPES, VALAIS, NORD ET CENTRE DES GRISONS

Cette nuit, le ciel sera généralement clair, des bancs de brouillard se formeront en plaine, ils se dissiperont en cours de matinée. Aujourd'hui la nébulosité augmentera à partir de l'ouest et de faibles précipitations sont probables dès l'après-midi dans le Jura, le soir sur l'ensemble du nord des Alpes. La limite des chutes de neige se situera entre 1200 et 1500 mètres. La température, en plaine, comprise entre moins 4 et plus 1 degrés en fin de nuit, atteindra 6 à 10 degrés cet après-midi. Les vents du secteur sud-ouest fraîchiront.

SUD DES ALPES ET ENGADINE

Cette nuit, persistance ou nouvelle formation de bancs de brouillard qui se dissiperont aujourd'hui en début d'après-midi. Dès le matin, la nébulosité augmentera et le soir quelques faibles précipitations sont possibles. La température, en plaine, sera comprise entre zéro et moins 5 degrés la nuit, et entre zéro et 7 degrés cet après-midi. En montagne, la température sera en légère baisse. Les vents du secteur ouest seront modérés à forts en montagne.

★ ÉVOLUTION PROBABLE POUR JEUDI ET VENDREDI

D'abord très nuageux et quelques averses. Limite des chutes de neige s'abaissant de 1000 à 500 mètres. Plus tard, éclaircie. Légère baisse de la température.

Les besoins futurs des universités suisses

BERNE. — Lors de la conférence de presse sur l'aide aux universités, le prof. Max Imboden, président du Conseil suisse de la science, avait relevé que le 2,5 pour cent de toutes les personnes exerçant une profession en Suisse ont reçu une formation universitaire. A long terme, c'est-à-dire dans 15 à 20 ans, cette proportion devrait passer à 3,5 pour cent. M. Imboden avait annoncé la publication d'une étude prospective du Conseil suisse de la science sur ce thème.

Cette étude vient de paraître. Quoique fondée sur des données statistiques encore incomplètes, elle doit permettre, relève dans sa préface M. Imboden,

de déterminer d'une façon générale l'ordre d'importance du développement auquel on doit s'attendre et, par là, montrer à quel point sont nécessaires aussi bien l'aide massive de la Confédération aux universités cantonales qu'un agrandissement largement conçu des deux écoles polytechniques de notre pays.

L'étude confirme que le nombre des universitaires exerçant une profession devrait passer de 65 - 70 000 à 110 - 120 000 dans 15 ou 20 ans. Ce but ne peut être atteint que si, au terme de 8 ou 10 ans à venir, 6000 Suisses achèvent chaque année leurs études universitaires. Cela implique une très forte augmentation de la proportion des élèves qui fréquentent une école préparant à l'université (15 pour cent au lieu de 9 à 10) et une très forte augmentation de la proportion des jeunes gens qui entreprennent des études universitaires (8-10 pour cent au lieu de 5 à 6).

Une réforme de l'enseignement universitaire paraît en outre nécessaire pour accroître à la fois le rendement des études et les chances de succès des

étudiants. De l'avis du Conseil suisse de la science, les études de base devraient se terminer (sauf pour les disciplines médicales) au bout de 8 à 9 semestres par un examen d'aptitude professionnelle. Un examen intermédiaire devrait permettre d'orienter ailleurs ceux qui se sont engagés dans une fausse voie. Aux études de base devrait faire suite une formation supérieure du 3e cycle, réservée aux étudiants très doués.

Ces mesures doivent permettre de couvrir les besoins à condition que, à longue échéance, les deux écoles polytechniques doublent leurs effectifs et que les autres hautes écoles accroissent les leurs d'environ 50 pour cent. Le nombre des professeurs en pleine charge devrait aussi doubler.

Il n'est pas nécessaire de créer de nouvelles universités englobant toutes les disciplines. L'extension de celles qui existent offre une solution plus adéquate. Il est en revanche souhaitable de créer des institutions spécialisées de niveau universitaire, notamment pour la médecine clinique, pour la formation des maîtres secondaires et pour les cours du troisième cycle.

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

Valeur Rachat

A. I. L. growth fund.

\$ 12.02

NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR - SPORTS NR

Ouverture des débats dans «la ronde infernale»

SION-SIERRE

S'il est vrai que nous nous plaçons dans le cercle des amis du HC Sion, force nous est d'admettre que le tirage au sort nous a particulièrement favorisés.

Il n'est que de consulter le calendrier pour s'en rendre compte.

En guise d'entrée pour ce festin de rois qui nous attend ces prochaines semaines, n'avons-nous pas la chance de recevoir à nouveau le HC Sierre ?

Repris en mains par l'excellent Meyer la formation de la Noble Contrée doit effectuer un nouveau déplacement en terre séduisante.

Comme entrée en matière pour ce «tour final», les amis du HC Sion ne pouvaient souhaiter mieux !

Le dernier résultat obtenu par l'équipe du pays du soleil face à Sion était parfaitement équilibré.

Qu'en sera-t-il ce soir ?

Les deux équipes sont bien armées pour se battre. Leurs chances sont égales. Toutes deux feront l'impossible

pour gagner, ne serait-ce que pour s'assurer d'un nombreux public pour les prochains matches.

Les visiteurs seront soutenus par une masse de supporters qui déjà ont réservé leur soirée. On ne parle que de cette rencontre dans la cité sieroise ces jours-ci !

Calendrier des matches disputés en Valais :

- pour le HC Sierre
17 1 68 Sion - Sierre
27 1 68 Sierre - Berne
6 2 68 Sierre - Lausanne
17 2 68 Sierre - Kueschnacht
pour le HC Sion
17 1 68 Sion - Sierre
24 1 68 Sion - Lausanne
7 2 68 Sion - Thoune
17 2 68 Sion - Coire

Au sujet du 17 février — et sans avoir demandé l'opinion des deux clubs valaisans en lice — nous espérons vivement que l'un des deux matches soit renvoyé au moins d'un jour pour permettre à tous les amis des deux formations de goûter au spectacle. C'est du moins le vœu que nous formulons !

Ce soir donc, les gradins de la patinoire du Vieux-Stand seront certainement envahis par une foule d'amis des deux clubs. On nous annonce une très forte cohorte de Sierrois.

Venir assez tôt (et à pied pour les gens de Sion s.v.p.) sera la seule solution pour se trouver une bonne place et assister à une rencontre que l'on attend avec impatience.

Notons pour terminer que le service d'ordre sera renforcé et nous lançons un appel à tous les spectateurs afin qu'ils fassent preuve d'une sportivité exemplaire. But

Badgastein: Marielle Goitschel meilleure de la non-stop

La descente non-stop a pu se dérouler normalement au début de l'après-midi de mardi. Depuis 13 heures, les concurrentes avaient eu la possibilité d'étudier la partie terminale de la descente du Graukogel car certaines modifications avaient dû être apportées au tracé primitivement prévu. Le premier départ de la non-stop a été donné à 14 h 15, sous le soleil.

C'est la Française Marielle Goitschel qui a laissé la meilleure impression. L'Autrichienne Christl Haas, sa compatriote Gertraud Gabl, l'Allemande Burgl Faerbing et la Française Isabelle Mir, se sont elles aussi fort bien comportées. Les Suissesses ont surtout profité de cette non-stop pour étudier le parcours.

Un forfait a été enregistré pour la descente de mercredi, pour laquelle l'ordre des départs reste celui qui avait été tiré au sort lundi : celui de l'Italienne Giustina Demetz, malade.



Destination Grenoble



LE BIATHLON: MI-FIGUE, MI-RAISIN

Le biathlon est une discipline sportive qui devrait convenir particulièrement bien aux Suisses. En effet, c'est un mélange entre la course de fond et le tir. Or, notre pays dispose de champions incontestés dans ces deux catégories. Pourquoi dès lors nos spécialistes du biathlon n'arrivent-ils pas à s'imposer sur le plan international ?

Le biathlon cherche visiblement sa voie. Les inconvénients de notre système fédératif ne lui permettent pas de s'imposer. Voilà les raisons : alors que le biathlon est avant tout une discipline de ski, ce n'est pas la Fédération suisse de ski qui s'en occupe. Ce n'est pas non plus le Département militaire, qui en aurait tout intérêt, ni la Société suisse des carabiniers, qui, celle-ci, s'en désintéresse complètement.

C'est en définitive, l'Association suisse de polyathlon militaire qui doit assurer ce sport la survie. Devant une telle dispersion des forces, on ne peut donc guère s'étonner des médiocres résultats enregistrés jusqu'ici par nos biathlonsiens, qui, il faut le rappeler ici, ont été particulièrement décevants aux Jeux d'Innsbruck en 1964. Pourquoi ne pas considérer chez nous le biathlon comme une discipline militaire, comme c'est le cas dans les autres pays ?

Martigny, injustement frustré de la victoire

MARTIGNY-YOUG SPRINTERS 3-5 (0-1 0-1 3-3)

YOUNG SPRINTERS : Nagel, Martini, Eric Paroz, Wittwer, Henrioud, Berney, Schimed, Reymond, J.-J. Paroz, Brayer, Blank.

Remplaçants : Sandoz, Vuilleumier (remplaçant aux buts : Simon).

Entraîneur : Kwong.

MARTIGNY : Jacqueroz, Henri Pillet, Schuler, Darioli, Moulin, Gérard Pillet, Imboden, René Grand, Michel Luy.

Remplaçants : Baumann, P.-A. Pilet.

PENALITES : 2' Blank, 2' Henri Pilet.

Martigny joue sans Bernard Grand et B. Nater, blessés tous les deux.

ARBITRES : MM. Cerini (HC Berne), Radin (HC Villars).

BUTS : 1er tiers-temps : 19' Martini. 2ème tiers-temps : 4' Berney. 3ème tiers-temps : 1' Berney, 5' Imboden, 11' et 17' Luy, 15' et 18'

Schmid. Pendant 50' Martigny donne l'assaut aux buts neuchâtelois, sort le grand jeu que l'on n'avait plus vu depuis longtemps en terre octodurienne et perd malgré tout le match.

Cette défaite est due en premier lieu au magistral jeu de distribution du toujours jeune Orville Martini. Nous ne pouvons relever qu'un joueur valable dans l'équipe neuchâteloise et devons malheureusement regretter la réapparition d'un Francis Blank, toujours vindicatif et méchant.

Quant aux Octoduriens, il nous ont prouvé, hier soir, qu'ils étaient capables de ce que l'on attend d'eux. La chance n'aidait pas, mais on se plaira à relever la demi-douzaine de tirs qui allèrent s'échouer sur les poteaux de la cage des Young-Sprinters.

Le superbe effort physique du HCM nous donne enfin raison et nous laisse malgré tout voir l'avenir sous de meilleurs auspices.

Giroud

Elle abandonne déjà...

A neuf mois des Jeux olympiques de Mexico, l'Australienne Kathy Wainwright a annoncé qu'elle abandonnait le sport actif. Elle est âgée de 19 ans. Principale espoir de la natation australienne pour Mexico, elle détient les records du monde du 440 yards libre en 4'38"8 et du 1.650 yards libre en 18'49"3. Elle avait en outre été détentrice, jusqu'en septembre 1967, du record du monde du 880 yards libre en 9'50"3. Kathy Wainwright a déclaré qu'elle entendait revenir à une existence normale et que, pour cela, elle devait renoncer à la natation de compétition.

Ski — Le comité de sélection de la Fédération suisse de ski réuni à Berne, a décidé de proposer au Comité olympique suisse la sélection pour Grenoble des huit fondeurs Alber Giger (St-Moritz), Josef Haas (Marbach), Konrad Hischer (Obergoms), Franz Kaelin (Einsiedeln), Hanspeter Kasper (St-Moritz), Fluri Koch (St-Moritz), Denis Mast (Les Cernets) et Fritz Stuessi (Riedern) ainsi que du spécialiste du combiné Aloys Kaelin.

La répartition par disciplines interviendra sur place. Au sujet de l'envoi de sauteurs aux Jeux olympiques, une décision interviendra dans les 24 heures.

Tennis de table — Les championnats suisses B, C, D ont eu lieu à Renens et ils ont été dominés par les Suisses alémaniques. Deux titres seulement sont revenus aux Romands. Celui de la série B (Lars Wallentin) et celui de la série D chez les dames (Jeanne Benhamou).

VIEGE-GENEVE-SERVETTE : une répétition de la veille de Noël ?

Parler du prochain Viège - Genève-Servette qui se déroulera ce soir sur la patinoire haut-valaisanne, c'est revenir à cette veille de Noël où les Viègeois jouèrent leur meilleure partie de la saison contre les mêmes adversaires qui — à cette occasion — furent franchement « écœurés » par l'excellente prestation fournie par les gars de Nitka. Pour cette prochaine confrontation, ces derniers se promettent d'ailleurs de redonner leur exploit de la Nativité. Et, rien ne nous empêche de croire qu'ils n'en soient pas capables d'autant plus que cette fois un facteur psychologique important doit jouer en leur faveur. En effet, si les Viègeois se présenteront avec un moral tout neuf après leur ardente bataille fournie à Kloten au cours d'une rencontre qui aurait finalement bien pu tourner à leur avantage, les Genevois, eux, seront par contre doublement complexés. Tout d'abord par le fait d'avoir perdu le contact avec les Chaux-de-Fonniers et ensuite parce qu'ils savent très bien que le

match qui les attend est loin d'être joué d'avance. En effet, si chacun sait qu'il faut se prendre à plus d'une reprise pour faire capituler Bassani, les Genevois n'ignorent pas que ce diable de Gaston Furrer possède un secret jalousement gardé pour faire échouer les dangereuses attaques menées par Naef. Rien d'étonnant donc si ce talentueux joueur est le premier à se faire du souci pour le match de ce soir. Et comme — malgré l'absence presque certaine de Kurt Pfammatter — les lignes d'attaque viègeois sont maintenant bien soudées, il est bien difficile de faire un pronostic quant à l'issue de cette partie qui fera accourir la grande foule autour de la patinoire du Haut. Ne serait-ce déjà que pour applaudir les prouesses de Bassani qui nous promet de sortir une partie de « derrière les fagots » pour admirer les duels Gaston - Naef et pour encourager la vaillante équipe locale qui n'aura encore pas fini de nous étonner, en bien. Iudo.

Cyclisme : intéressante innovation pour le 2e Tour du Haut-Lac

Les responsables montheyens du Tour du Haut-Lac sont en train de préparer activement cette intéressante épreuve qui sera organisée les 18 et 19 mai prochains. Mise sur pied en 1967, cette course avait été la première manifestation par étapes pour juniors

disputée en Suisse et son succès avait été complet.

Désireux d'accroître l'intérêt de l'épreuve, les organisateurs du Vélo-Club montheyen ont décidé d'y accueillir en 1968, non seulement les juniors, mais encore les jeunes coureurs nés en 1948 et 1949. On va donc vers une course pour espoirs et l'on doit se réjouir du développement de cette intéressante épreuve organisée sous la houlette de M. Maurice Galletti et dont voici le parcours :

Première étape, samedi 18 mai dès 8 h. 30

MONTHEY, Le Bouveret, Monthey, Saint-Maurice, Lavey, La Pâtissière (GPM), Châtel, Bex, Bévioux, Les Devens, Antagnes (GPM), Ollon, Saint-Triphon-Village, Collombey, Vionnaz, Vouvry, Les Evouettes, Les Evouettes d'en Haut, VOUVRY, 77 km. 2e étape, samedi 18 mai dès 14 h. 30: VOUVRY, Monthey, Choëx 13 km. Course contre la montre.

3e étape, dimanche 19 mai dès 8 h. MONTHEY, Vouvry, Monthey, Troistorrens, Fayot, Morgins (GPM), Thié-saz, Troistorrens, Chenarlier, Monthey, Collombey, Illarsaz, Vouvry, Monthey, Troistorrens (GPM), Chenarlier, Monthey, 85 km.

Total : 175 km.

Semaine de curling de Montana-Vermala

En prélude aux championnats suisses qui auront lieu du 25 au 27 janvier, le CC Montana-Vermala organise du 18 au 21 janvier sa traditionnelle semaine de curling au cours de laquelle seront disputés deux tournois. L'un pour le challenge Filippini, qui se dispute depuis plusieurs années, l'autre pour le challenge « Pierre d'argent » qui se joue pour la première fois. Celui-ci est constitué par une magnifique pierre de curling en argent massif — grandeur nature — de grande valeur, offert à la station par M. P.-E. Favre, président d'honneur de la Société de développement de Montana-Vermala. Le programme définitif a été fixé comme suit : Jeudi 18 et vendredi 19 janvier : 4 tours pour le challenge pierre d'argent. Samedi 20 et dimanche 21 janvier : 4 tours pour le challenge Filippini.

Le tirage au sort des quarts de finale du championnat d'Europe des Nations

Angleterre ou Ecosse contre Espagne, France contre Yougoslavie, Hongrie contre URSS et Bulgarie contre Italie. Tels seront les quarts de finale du championnat d'Europe des Nations, dont le tirage au sort a eu lieu à Paris. Les demi-finales opposeront d'une part le vainqueur de Angleterre-Ecosse - Espagne à celui de France-Yougoslavie, d'autre part le vainqueur de Hongrie-URSS à celui de Bulgarie-Italie. Il n'est donc pas exclu que l'on assiste cette année à une répétition de la finale de la 1ère Coupe d'Europe des Nations, qui, en 1964, avait opposé l'Espagne à l'URSS (2-1). Les deux finalistes de 1964 se trouvent cependant devant une tâche difficile même si l'URSS, lors du tour final de la Coupe du monde 1966, avait éliminé la Hongrie en quart de finale (2-1). L'Espagne a souvent peiné contre les Britanniques. Contre l'Angleterre, elle reste sur deux défaites (0-2 en 1967 à Londres, 0-2 en 1965 à Madrid). Contre l'Ecosse, son bilan n'est pas meilleur (0-0 en 1965 à Glasgow, 2-6 en 1964 à Bilbao). L'Italie, victorieuse du groupe de la Suisse, sera favorite devant la Bulgarie, qu'elle avait battue par 6-1 il y a deux ans. France-Yougoslavie a déjà souvent été joué dans les compétitions internationales et les Français

ne s'en sont que rarement tirés à leur avantage. Toutefois, dans le tour préliminaire de la dernière Coupe du monde, chacune des deux équipes avait gagné chez elle. La France s'était qualifiée à la suite de la défaite subie par les Yougoslaves en Norvège.

Après le tirage au sort, la commission d'organisation du championnat d'Europe des Nations a tenu une séance sous la présidence de M. Augustin Pujol (Espagne). Elle a décidé que le tournoi final de l'épreuve sera organisé (par ordre de préférence) par l'Italie, puis l'Angleterre ou l'Ecosse et enfin l'Espagne. Ce tournoi doit obligatoirement se dérouler dans l'un des pays qualifiés.

Ainsi, si l'Italie élimine la Bulgarie en quart de finale, elle sera chargée de l'organisation des demi-finales et de la finale à l'époque même où le congrès de l'UEFA doit siéger à Rome, au mois de juin prochain. Les dates avancées sont le 5 juin pour les demi-finales et le dimanche 9 juin pour la finale et le match de classement.

Le FC Saint-Imier, pour remplacer Polo Donzé, malade, a engagé un nouvel entraîneur en la personne de l'ancien international Auguste Ibach, qui avait porté, en son temps, les couleurs du FC Bienne et du FC Bâle.

La télévision en couleurs et les Jeux olympiques d'hiver de Grenoble

Quarante heures de reportages TV en couleurs sur l'ensemble du réseau suisse

BERNE. — La SSR communique : « A l'occasion des Jeux olympiques d'hiver, qui se dérouleront à Grenoble du 6 au 18 février 1968, la télévision française de l'ORTF diffusera la majeure partie de ses émissions en couleurs. Mais comme le système français SECAM devrait être transcodé, pour la Suisse, en PAL et que notre pays ne dispose pas encore d'un transcodateur, les trois programmes régionaux de la SSR reprendront les transmissions en couleurs de la télévision allemande. » Grâce à la diligence des PTT, les

émissions en couleurs pourront être diffusées sur l'ensemble du réseau de télévision suisse. Des 75 heures (en chiffre rond) d'émissions directes en provenance de Grenoble, la Suisse diffusera environ quarante heures de reportages en couleurs. Les programmes de la SSR ainsi que la presse quotidienne publieront les heures de diffusion exactes des retransmissions en couleurs de Grenoble. »

Hockey sur glace — Championnats suisses de première ligue : groupe 3. Binningen - Bâle, 1-10. Groupe 4. Wicki - Steffisburg, 3-2. Bienne - Berne II, 10-3. Langnau - Rotblau Berne, 1-11.

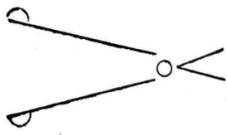
Résultats du championnat de première ligue

Table with 2 columns: Groupe 6 and Résultats du 5 au 14 janvier 1968. Rows include Forward-Morges, Forward-Morges, Château-d'Oex, Villars-Champ, Nendaz, Zermatt, Mont-Crans, Lausanne II.

Les matches renvoyés se joueront comme suit : Nendaz - Château-d'Oex, 17 janvier; Zermatt - Montana-Crans, 18 janvier; Nendaz - Lausanne II, 24 janvier.

A fixer : Leysin - Charrat (premier tour); Lausanne II - Villars-Champéry; Leysin - Villars-Champéry; Zermatt - Charrat; Montana - Lausanne II. GROUPE 6 486 buts marqués en 40 matches.

le chirurgien



de
saint-chad

par theresa charles

copyright
by opera mundi

- 54 -

Tout marchait comme prévu et cependant Ursula restait sur ses gardes. Comme si quelque instinct l'avertissait d'un danger menaçant ses possessions. Cet instinct était si puissant qu'il aurait presque pu deviner le jour et l'heure où le destin força Patrick à regarder de nouveau Inez.

Le retour du docteur Raine chez lui avait été fixé pour le samedi d'avant Pâques. « Les Safrans » étaient en fête. Inez et Christophe devaient le ramener dans « Arabella », tandis que Molly, radieuse dans sa robe neuve, avec une nouvelle coiffure, l'attendait pour l'accueillir dans la maison garnie de fleurs. Inez avait son week-end libre. Elle avait endossé pour cette occasion un sweater neuf en douce laine de teinte jonquille et une jupe plissée vert forêt. Elle attendait avec son père, quand on l'appela au téléphone.

La voix de sa mère secouée d'énerverment lui dit :
— Inez chérie, qu'allons-nous faire ? Chris s'apprettait à partir, en fait, il avait sorti « Arabella » du garage, quand Jim Saunders est arrivé en courant nous dire que le bébé était presque là. Chris a dû y aller. C'est le premier, tu sais, et Jessie Saunders ne se sentait pas bien du tout ces derniers temps.
— Oui, bien sûr, maman. Ne t'agace pas pour si peu, dit Inez d'un ton calme.

— Mais, cela gâche tout. Chris risque d'être retenu un temps fou.
— Ne te tourmente pas ! Nous trouverons bien une voiture. Je peux facilement en emprunter ou en louer une.

— Tu es si débrouillard, ma chérie ; mais je tenais à ce que Chris ramène ton père. C'aurait été si agréable et si approprié... juste nous quatre.

— Papa se moque bien de qui le ramènera pourvu qu'il rentre à la maison, répliqua vivement Inez. Courage, chérie ! A tout à l'heure !

Elle était navrée de la déception de sa mère, mais il y avait vraiment trop de cette atmosphère de « juste nous quatre » ces derniers temps. Chaque fois qu'elle rentrait chez elle, elle sentait une pression insidieuse de la part de Chris et de sa mère.

Elle finirait peut-être par y céder, mais pas encore.
Elle ne se sentait pas prête à jurer une fidélité éternelle à Chris.

Elle retourna vivement auprès de son père... et fut prise par surprise. Elle l'avait laissé assis près de la fenêtre, guettant l'arrivée de Chris. Maintenant, Patrick était avec lui. Elle ne pouvait pas partir : les deux hommes faisaient face à la porte. Elle ressentit un coup au cœur. Puis elle rejeta en arrière ses boucles soyeuses et se tourna vers Patrick :

— Bonjour ! Vous êtes venu dire au revoir à votre malade ? questionna-t-elle d'une voix un peu plus aiguë que d'habitude. Malheureusement, il y a un léger retard.

— Comment cela ? dit son père.
Elle expliqua brièvement. Son père voulut aussitôt avoir des détails.

— Le premier bébé des Saunders ? J'avais prévenu Chris de surveiller Jessie. Elle a une fâcheuse tendance à grossir. Est-ce qu'il l'a maintenue au régime sans sel que j'avais prescrit ?

— Mon cher papa, je l'ignore. Il faudra que tu demandes cela à Chris. Je n'ai pas vu Jessie depuis des semaines.

— Pourquoi ? Tu n'a donc pas aidé aux consultations ?
— Quand j'ai pu.

— Ce n'est pas ce qu'on appelle de la détente, commenta Patrick. Puis il déclara de son ton le plus formaliste : Je serais heureux de mettre ma voiture à votre disposition, mademoiselle Raine.

— C'est trop aimable à vous, monsieur Elbure.
Réponse moqueuse, mais empreinte de jeunesse et de gaieté, une moquerie pure bien différente de celle d'Ursula. Elle était joyeuse, provocante, aussi stimulante que la brise fraîche qui chassait devant elle des nuages blancs dans un ciel de cobalt. A Patrick qui la regardait, Inez semblait l'incarnation du printemps dans son ensemble vert et jaune.

— Merci, Elbure, dit le docteur Raine. Pouvez-vous nous emmener maintenant ? Si je connais bien ma femme, chaque minute de retard en vaut trente.

— Oui. Je vais chercher ma voiture tout de suite.
Il dévala l'escalier et sortit du bâtiment avec la vivacité de ses vingt ans. Il faillit entrer en collision avec la surveillante du service « Accidentés », mais il ne s'en aperçut même pas. Elle se retourna pour le regarder avec curiosité. Elle était encore dans les parages, bien qu'hors de portée de voix quand il arrêta sa voiture devant le perron. Inez vint à sa rencontre.

— Papa arrive tout de suite. Le service de chirurgie lui offre une espère de cérémonie d'adieu, expliqua-t-elle. Madame Bestcott est une de nos bonnes amies.

Patrick gravit le perron et se posta à côté d'elle.
— Navré que votre très bon ami n'ai pas pu être là, dit-il d'une voix hachée.

— Qui donc ?
— Christophe Denyer. Je sais d'excellente source que vous êtes fiancée avec lui.

— Monsieur Elbure, vous avez été mal renseigné. Christophe et moi, nous sommes de vieux amis, mais nous ne sommes pas fiancés, répliqua-t-elle d'un ton grave que démentaient ses yeux rieurs.

Une fois encore, le regard qu'il posa sur elle fut inconsciemment révélateur. Inez se sentait légère comme si elle était sur le point de s'envoler dans le ciel bleu. Toute la discipline qu'elle s'était imposée ces dernières semaines, le contrôle qu'elle avait exercé sur son cœur et son esprit ainsi que son imagination, tout s'évanouissait. Aucune explication n'était nécessaire.

Ils attendaient son père côte à côte, et tout était remis en question. Pour une fois, ni l'un ni l'autre ne s'embarraissaient de prudence. Tout Saint-Chad serait accouru avec le docteur Raine qu'ils n'auraient pas fait un geste pour s'écarter l'un de l'autre. Leur attitude était révélatrice à un point qu'ils n'imaginaient pas. Madame Bestcott le remarqua et approuva. La surveillante des « Accidentés » les vit de loin et pensa qu'il y aurait bientôt du chambard.

(A suivre)

SUPERMAN



Janvier
17

MEMENTO

Sur nos ondes

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie de Chastonay, tél. 5 14 33.
Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 10 h. 30.
La Locanda. — Laura Villa, chanteuse, vedette des disques Polydor, avec l'orchestre The new Stars et Maria de Cordoba, chants et danses d'Espagne.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. (027) 2 32 42. Voir aux annonces.
Cinéma Capitole. — Tél. (027) 2 20 45. Voir aux annonces.
Cinéma Lux. — Tél. (027) 2 15 45. Voir aux annonces.
Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital. Tél. (027) 2 43 01.
Hôpital régional. — Heures de visite, tous les jours de 13 h. à 16 h.
Pharmacie de service. — Pharmacie de la Poste, tél. 2 15 79.
Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépôt de pompes funèbres. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.
Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h. ; de 13 h. à 16 h. ; de 18 h. à 20 h. 30.
Œuvre Sainte-Elisabeth. — (Refuge pour mères célibataires). — Toujours à disposition.

Samaritains. — Dépôts d'objets sanitaires, 8, chemin des Collines, 1950 Sion, tél. (027) 2 42 69. Ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf samedi et dimanche.

Cabaret-dancing de la Matze. — Jusqu'au 31 janvier 1968, l'orchestre Lello Cristiano et son quintette.

Cabaret-dancing le Galion. — Ambiance créée avec l'animateur Maurice Villard et Shirley, danseuse chanteuse noire. La formation en vogue : Aldo Zarbi.

Patinoire. — Patinage public : 11 h. 45, poussins ; 13 h., hockey écoliers ; 14 h., patinage public ; 17 h. 15 HC Sion (noyces) ; 18 h. 30 HC Sion (juniors) ; 20 h., Sion II - Lens I ou éventuellement, à 20 h. 30, match du tour final de promotion en LNA.

Chœur mixte du Sacré-Cœur. — Répétition générale vendredi 19 janvier, à 20 h. 30. Inscription pour le souper du 27. Le dimanche 21, le Chœur chante la messe.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. (026) 2 21 54. Voir aux annonces.
Cinéma Corso. — Tél. (026) 2 26 22. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 21 79.
Service de dépannage. — Du 15 janvier au 22 janvier 1968, carrosserie Grange, tél. 2 20 55. Le service débute à 18 h. et se termine le lendemain matin à 7 h. Dépannage également le dimanche.

SAINT-MAURICE

Cinéma Romy. — Tél. (025) 3 64 17. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire Mme M. Beytrison, rue du Collège.
Ambulance. — Le service est assuré par Bossonet et Favre, garage Casanova, tél. 3 63 90.

MONTHÉY

Plaza. — Tél. (025) 4 22 90. Voir aux annonces.
Monthéolo. — Tél. (025) 4 22 60. Voir aux annonces.
Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Une image PARFAITE
Un son HAUTE-FIDÉLITÉ
Un automatisme COMPLET

ÇA C'EST
AUTOVOX

S. BOESSO
Maîtrise fédérale
rue du Scex 19, Sion
Tél. (027) 2 04 22

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution
EXEL BANQUE EXEL
Rousseau 5 Neuchâtel
(038) 5 44 04

Chevaline S. A.

Viande pour saucisses

le kg.

1ère qualité, hachée	5.-
1ère qualité, en morceaux	6.50
1ère qualité, culisse	7.50
1ère qualité, réfrigérée	4.50

Envoi contre remboursement

Téléphone (026) 2 12 88.
1920 Martigny, 1, rue du Rhône.
P 41188 S

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. — De 8.00 à 18.00 : Informations toutes les heures (sauf à 13 heures). — 9.05 A votre service ! 11.05 Emission d'ensemble du studio de Berne. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 Dix-vingt-cinq-cent ! 12.40 La pointe courte. 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton : Astérix le Gaulois. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Musique sans paroles ou presque. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.05 Concert chez soi : Caprice musical léger. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. Lecture : « Rebecca ». 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.10 Récital express. 18.20 Le micro dans la vie. 18.45 Les sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 La Fa Mi. 20.00 Magazine 68. 20.20 Ce soir nous écouterons. 20.30 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. En intermède : Jeux et devinettes. 22.30 Informations. 22.35 La semaine littéraire. 23.00 Harmonies du soir. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique, concert quotidien du 2e programme romand. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. Pour les travailleurs italiens en Suisse. 19.30 Musique sérieuse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Informations régionales. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Au pays du blues et du gospel. 21.30 Sport et musique. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Informations à : 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00 et 23.25. — 6.10 Début de journée. 6.20 Chansons et danses suisses. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio, un programme récréatif. 8.30 Concert : pages symphoniques. 9.00 Entracte, avec S. Schmassmann. 10.05 Compositeurs américains. 11.05 Emission d'ensemble : Le Radio-Orchestre. 12.00 A. Vossen, accordéon, et son orchestre. 12.40 Rendez-vous de midi : Informations et musique. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radio scolaire. 15.05 Concert populaire. 16.05 Jeunesse-Party : Euro-discoparade. 17.30 Un Chien à l'essai, pièce de K.-H. Gies. 18.00 Informations, Météo. Actualités. 18.15 Radio-Jeunesse : musique et informations pour les amateurs de cinéma et les rats de bibliothèque. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. 20.00 Chœur Elite de l'école d'Aarau. 20.15 Hälchoo, pièce en patois argovien. 21.05 Romances No 1 et 2, Beethoven. 21.20 Musique populaire. 22.05 Revue de presse. 22.15 Informations. 22.20 Reportages de matches de hockey sur glace. 23.00-23.25 Entrons dans la danse.

MONTE CENERI Informations-flash à : 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00 et 22.00. — 6.35 Réveil en chansons, avec S. Mazzeletti. 7.00 Musique variée. 8.45 Radio scolaire : Leçon de français. 9.00 Radio-matin. 11.05 Les heures de la musique. 11.24 Magazine féminin. 11.30 Anthologie musicale. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.00 Chansons françaises. 13.10 Le feuilleton. 13.20 Pages de musique symphonique. 14.10 Radio 2-4 : Mélange léger pour tous les âges. 16.05 Récital M. Polnareff. 16.30 Revue d'orchestres. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Compositeurs de notre siècle. 18.30 Café-concert. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Béguines. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Le monde du spectacle. 20.15 Gouter sur l'herbe, un acte de V. Calvino. 21.00 Orchestre Radiosa. 21.30 Horizons tessinois. 22.05 Ronde des livres. 22.30 Orchestres variés. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Prélude en blue. 23.30-24.00 Reflets suisses.

TELEVISION 13.00 Eurovision, Badgastein : Courses internationales de ski, Descente dames. 17.00 Le 5 à six des jeunes. 18.15 Vie et métier : La blanchisserie. 18.45 Bulletin de nouvelles du téléjournal. 18.55 Reflets filmés des courses internationales de ski de Badgastein. 19.05 Affaires publiques. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 Le feuilleton : Les Diables au village (11). 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Adjugé, reportage. 21.05 La Gamberge, un film interprété par J.-P. Cassel, F. Doriéac, Arletty. 22.35 Téléjournal. 22.45 Fin.

Les Pierrefeu



32

Cherchons
chauffeur poids lourds
Semaine de 5 jours.
Faire offres avec prétentions de salaire, à Tavelli & Bruno S. A., à 1260 Nyon.
P 43 L

Cherchons
menuisier
Entrée immédiate, S'adresser à la
Menuiserie Rudaz Frères 1961 Vex
Tél. (027) 2 44 67.
P 17057 S

Employé de commerce
Maîtrise fédérale d'agent de commerce, 30 ans, bonnes connaissances de l'allemand.
cherche place
stable à Sierre ou Sion, dans service interne ou externe d'entreprise ou d'administration.
Ecrire sous chiffre PA 20571, à Publicitas, 1951 Sion.

VEUF
cinquantaine, sobre, travailleur, (région Gruyère), désire faire connaissance, en vue de mariage, de demoiselle ou veuve, très bonne présentation, petit avoir désiré. Pas sérieux s'abstenir. Joindre photo qui sera retournée.
Ecrire sous chiffre PF 3435, à Publicitas, 1002 Lausanne.
P 42 L

Atelier d'architecture, région de Vevey, cherche tout de suite ou à convenir, un
dessinateur-architecte
ayant quelques années de pratique ;
Un

dessinateur surveillant de chantier
ayant connaissance approfondie et expérience de la surveillance de chantier.
Offres avec prétentions de salaire et curriculum vitæ, sous chiffre P 11-2 V Publicitas, Vevey.
P 12 V

Tea-room BAMBI, Martigny cherche
sommelière
Heures régulières.
Tél. (026) 2 28 54.
P 65040 S

A vendre
une machine
à fabriquer les plots et briques en ciment, avec planchettes et moules. Le tout en bon état.
Faire offre sous chiffre Ofa 953, à Orell Füssli Annonces SA, 1951 Sion.

A vendre
camion Saurer 27 CV
modèle 1950, entièrement révisé en 1960. Parfait état extérieur et de marche.
Valrhône S. A., denrées coloniales en gros, 1951 Sion.

A VENDRE
bas prix :
consoles d'échafaudages
Tél. (021) 24 43 86.

AIGLE
Grande salle de l'Aiglon
Samedi 20 janvier 1968, dès 20 h.
LOTTO
de la société de gymnastique « Aigle-Alliance » et du Football-Club d'Aigle
Belle marchandise
Tous les tours au carton.

DAME
avec patente cherche à reprendre pour le printemps 68, un bon
petit café
avec un peu de restauration. Eventuellement gérance.
Ecrire sous chiffre PA 20632, à Publicitas, 1951 Sion.

Grande vente au rabais
aut. du 15 au 27-10 % à 50 %

Tissus
Lainage larg. 140 cm., grand choix,
Rabais 50 %

Tissus
Nylon piqué pour veste de ski, 8 coloris, stock. Largeur 118 cm.,
Rabais 25 %

Tissus
Rideau ameublement, 120 cm., à fleurs et dessins,
Rabais 40 %

Tissus Helanca
pour pantalon ski. Largeur 150 cm., 15 fr. 80.
Rabais 20 %

Tissus
Satin piqué pour doublure. Largeur 140 cm., à 8 fr. 90.
Rabais 20 %

Gaines et soutiens-gorge
Triumph.
Rabais 35 %

Combinaisons
blanches et couleurs Triumph.
Rabais 35 %

Chemises de nuit
pour dame.
Rabais 20 %

Couvertures
150 x 210
170 x 220
200 x 240
Rabais 25 %

Articles réclame

Duvet
120 x 150
Fr. 28.—

Fourres
60 x 60
Fr. 2.90

à fleurs 60 x 90
Fr. 3.95
couleur 120 x 150
Fr. 12.90

Duvet
120 x 160
Fr. 39.—

Oreiller
60 x 60, 800 gr. plumes.
Fr. 7.50

1 kilo plumes
Fr. 8.50

Linges éponge
couleur dessins modernes,
Fr. 2.35
Fr. 3.50

A l'Economie E. RÖHNER SION

Angleterre (Surrey)
Couple de médecins cherche
jeune fille
au pair. Entrée début mai. S'adresser à Mme Ramoscelli, hôtel Central, à 1920 Martigny.
P 65039 S

EVIONNAZ A louer appartement
deux pièces, cuisine, W.-C., salle de bain. Mi-confort.
Très bas prix. Convientrait pour retraité ou week-end.
Tél. (026) 8 42 70
P 20635 S

A vendre
table valaisanne
Tél. (026) 8 13 51
P 20633 S

A vendre
6 chèvres
portantes pour le début mars.
Tél. (027) 2 48 34
P 17060 S

A vendre un petit
monoaxe Holder E 6
avec barre de coupe et fraise. En parfait état.
Tél. (027) 8 15 01
P 20617 S

A vendre un
Chassis Trac
Mayor, avec moteur VW, en parfait état. Rendu expertisé. Reprise éventuelle, facilités de paiement.
Tél. (027) 8 15 01
P 20617 S

Je cherche à louer à Saint-Maurice ou à Lavé, petit
appartement
dans ancienne maison.
Ecrire sous chiffre PA 20629, Publicitas, 1951 Sion
P 20629 S

On achèterait d'occasion
chasse-neige
pour jeep ou Land-Rover.
Faire offres sous chiffre PA 20541, à Publicitas, à 1951 Sion.
P 20541 S

A louer à Martigny, quartier tranquille et ensoleillé,
appartement de 3 pièces
Tél. (026) 2 28 52
Ofa 9 L

Ravoire Derby de l'Arpille
Le Ski-Club Mollignon, de Ravoire, organise son traditionnel Derby de l'Arpille, dimanche 21 janvier 1968.

PROGRAMME
9-10 heures : tirage des dossards (Café Petoud);
9 h 30 : messe;
10 - 13 h 30 : reconnaissance du parcours.
14 heures : 1er départ de la descente; 17 heures : distribution des prix.
Inscription (jusqu'au 20 janvier à 16 heures) : auprès de Mlle Chantal Petoud ou 026 2.19.60 (ou 2.25.41).
Descente : casque obligatoire et licence FSS.
(Voir annonce).

Le comité.

Saison 1968 au ski-club Charrat
CHARRAT — Après son loto de dimanche dernier, le Ski-Club Charrat a organisé ce dernier dimanche sa première activité par une sortie aux Mayens de Thyon.
Malgré la neige qui n'a cessé de tomber, c'est dans d'excellentes conditions que le cours a pu se dérouler et que 50 participants ont pu se livrer aux joies du ski.
Un incident est venu ternir cet après-midi où le jeune Jean-Pierre Lonfat de Denis s'est fracturé une jambe à la suite d'une collision avec un autre enfant.
La descente à ski jusqu'à Vex s'est déroulée normalement et le plus courageux l'a poursuivie jusqu'en plaine où il a retrouvé le car de la maison Métral.

ACTIVITE 1968
Le Ski-Club Charrat a repris une belle activité avec près de 50 membres et 60 OJiens.
Au début février, il organisera son concours interne.
Le cours des écoles est fixé en parallèle à celui de Martigny, soit les 24, 26 et 27 février, au temps de Carnaval.
Une autre importante proposition a été faite lors de l'assemblée générale annuelle, celle de prévoir un certain montant pour l'achat d'un lot de ski pour les OJ afin de permettre à tous les jeunes de profiter de ce sport.
Félicitons ce Ski-Club de plaine et souhaitons-lui de continuer sur sa lancée.

Le comité.

sports - sports - sports - sports

Liste des sélectionnés pour les championnats valaisans à Thyon les 26-27-28 1. 1968

Dames :

Première série
Bochatay Fernande Elite Les Marécottes
Wuilloud Madeleine Elite Thyon
Coquoz Agnès Junior Champéry
Coquoz Marie-Paule Junior Champéry
Kronig Béatrice Junior Zermatt

Deuxième série
Minnig Anne-Lyse Junior I Bettmeralp
Berra Chantal Junior I Illiez
Kalbermatten Béatrice Senior Sion
Kalbermatten Reine Senior Sion
Michelet Antoinette Junior II Haute-Nendaz
Jaeger Dominique Junior I Haute-Nendaz
Dénervaud Anne-Lyse Junior I Thyon
Rudaz Hélène Junior I Thyon
Vouilloz Marianne Junior I Montana-Crans

Messieurs
Première série
Copt Jean-François Junior I Champex-Ferret
Collombin Roland Junior I Bagnes
Darbellay Maurice Junior I Champex-Ferret
Bonvin Jean-François Junior I Arbaz
Bonvin Gabriel Junior I Crans-Montana
Bovay Daniel Junior I Illiez
Breggy Christian Junior I Saas-Fee Allalin
Carron Laurent Junior I Bagnes
Fleury Eric Junior I Les Marécottes
Fournier Jean-Pierre Junior II Haute-Nendaz
Francey Paul-Henri Junior II Arbaz
Moret Bruno Junior I Martigny
Orellier Gino Junior I Verbier Alpina
Savioz Marcel Junior II Ayent Chamossaire
Tscherry Anton Junior II Gampel

Deuxième série
Eggen Ernest Junior Illiez
Perrin Yvon Senior Illiez
Mathy Michel Senior Salvan
Décaillet Edmond Senior Salvan
Dayer Jean-René Junior II Euseigne
Mariéthoz Georges Senior Haute-Nendaz
Michelet Jacques Senior Police cantonale
Theytaz Jean-Jacques Senior Sion
Fournier Gaby I Senior Haute-Nendaz
Fournier Gaby II Senior Haute-Nendaz
Kummer Hermann Senior Riederalp
Pierig Richard Senior Ried-Brig
Pierig Herbert Senior Ried-Brig
Truffer Richard Senior St-Niklaus
Schnyder Beat Junior II Brig

Troisième série
Moulin Marin Senior St-Bernard Reppaz
Fort Jean-Michel Junior Isérables
Saillen Michel Junior Daviaz
Moret Paul-Louis Junior Liddes
Bernard Freddy Junior II Troistorrents
Lamon Daniel Junior II Crans-Montana
Aymos Georges Junior II Ayent Wildhorn
Robyr Jean-Claude Junior II Crans-Montana
Barras Laurent Junior II Crans-Montana
Vouillamoz Jean-Bernard Junior I Arpettaz Nendaz
Volken Millan Senior Fiesch
Walker Albert Senior Riederalp
Pfammatter Séverin Junior II Eischoll
Zurschmitten Bernhard Junior II Blausee Greich-Goppisberg
Zeiter Paul Senior Ems

Quatrième série (solde)
Perrin Bernard Senior Illiez
Dubosson Jean-Luc Senior Troistorrents
Guérin Raphy Senior Troistorrents
Décaillet Jean-Marc Senior Salvan
Lathion Jean-Marcel Senior St-Bernard Reppaz
Gabbiod Michel Senior St-Bernard Reppaz
Kamerzin Mathieu Senior Icoigne
Antonin Marco Senior Ardévaz Chamoson
Savioz Jean-Pierre Senior Ayent Chamossaire
Rossier Léon Senior St-Martin La Maya
Theytaz Jean-Bernard Senior Sion
Berchtold Albert Senior Riederalp
Schnyder Beat Senior Gampel
Lauber Josef Senior Täsch
Biderbost Walter Senior Riederalp
Aeberhard Daniel Senior Eischoll
Francey Roland Senior Arbaz

Les clubs sont responsables d'inscrire leurs coureurs pour le 17 janvier 1968, date du timbre postal, à l'adresse du club organisateur, soit le SC Sion par M. Charles Rebord, Creuset 53, 1950 Sion.
La commission technique de l'AVCS
Le président,
Laurent Bircher.

CONVOCAION Haut-Valais

Minnig Astrid, jun., Bettmeralp.
Volken Kilian, jun., Fiesch
Schnyder Beat, sen., Gampel.

Bas-Valais
Eggen Ernest, jun., Val-d'Illiez.
Défago Franc-Luc, Troistorrents.
Fort Jean-M., Isérables.
Moulin Marin, Grand-Saint-Bernard.
Berra Chantal, Champéry.

Valais central
Theytaz Jean-Jacques, sen., Sion.
Michelet Jacques, sen., Hte-Nendaz.
Lamon Daniel, jun., Montana.
Mathieu Kamerzin, sen., Icoigne.
Fournier Gaby II, jun., Hte-Nendaz.
Francey Roland, sen., Arbaz.
Michelet Antoinette, jun., Nendaz.
Jäger Dominique, jun., Hte-Nendaz.

CHAMPIONNAT DE SKI DE SUISSE ROMANDE Janvier 1968, à Villars

Chers camarades skieurs,
Nous vous informons que nous vous avons inscrits au concours susmentionné et nous vous prions de prendre note des indications suivantes :

Dates : 20 et 21 janvier 1968.
Arrivée à Villars : 19 janvier 1968, à 10 h., hôtel des Deux-Gares.
Licencement : 21 janvier 1968, le soir.

Logement : restaurant des Bouquetins. Pension complète du 19 janvier, au soir au 21 janvier (lunch compris), 57 fr.. Pension complète 20 janvier, midi au 21 janvier (lunch compris), 42 fr., plus médaille souvenir.

Direction : Paul Bumann, chef alpin ; Gillioz Gaston, Nendaz.

Equipement : complet pour la compétition affaires de gymnastique, training, linge de rechange, pour toutes les disciplines.

En cas d'empêchement : prière d'aviser immédiatement le chef du concours Paul Bumann ou Gillioz Gaston (Bumann Paul, Office de Tourisme, Saas-Fee, Gillioz Gaston, Haute-Nendaz).

Commission technique.

CONVOCAION Juniors II

Fournier J.-P., Hte-Nendaz 1948
Darbellay M., Champex-Ferret 1948
Francey Paul-Henri, Arbaz 1948
Tscherry Anton, Gampel 1948
Savioz M., Ayent-Chamossaire 1948

Juniors I
Fleury Eric, Marécottes 1952
Carron Laurent, Bagnes 1950
Moret Bruno, Martigny-Ville 1951
Bonvin Gabriel, Montana 1951

Ive grand derby de la Maya Suen-St-Martin 20 et 21 janvier 1968

C'est les 20 et 21 janvier prochains que se disputera le IVE Grand derby de la « Maya » à Suen-St-Martin. Organisées par le SC La Maya, ces journées de compétition comprendront les épreuves de descente, slalom géant et spécial. Comme les années précédentes, nous retrouverons sans doute, l'élite des skieurs valaisans, puisque c'est la seule course inscrite pour cette date au calendrier de catégorie II.

D'ores et déjà, nous espérons que le soleil sera de la partie, et souhaitons bonne chance aux coureurs qui se partageront les 12 challenges mis en compétition.

Voici le programme de ces journées :

Vendredi 19 janvier :
12 heures dernier délai pour les inscriptions.

14 heures, tirage au sort (ordre de départ).

13 à 16 heures, entraînement sur la piste de descente.

Samedi 20 janvier :
9 heures, distribution des dossards, contrôle des licences.

11 heures, premier départ de la descente.

14 heures, premier départ slalom spécial.

Dimanche 21 janvier :
7 heures, messe.

9.30 heures, distribution des dossards.
12.30 heures, premier départ slalom géant (dames, vétérans, seniors et juniors).

14 heures, départ slalom spécial (1 manche réservée aux 20 meilleurs classés du slalom géant).

17.30 heures, proclamation des résultats et distribution des prix.

IMPORTANT. — Sont prises en considération, seules les inscriptions faites sur formulaire No 4 FSS par le comité du club d'élection. Prière d'inscrire les meilleurs coureurs en tête de liste. Les coureurs qui ne sont pas en possession d'une licence ne seront pas autorisés à prendre le départ.

Finance d'inscription 5 fr.
Juge-arbitre : M. Pierre Criffin, Chamossion.
Chef des courses : M. Oscar Morand Suen-St-Martin, tél. 4 82 85.
Renseignements : M. Louis Favre Suen-St-Martin, tél. 4 82 23.

Neige!
Neige!
Neige!



Pensez à la Land-Rover qui vous aidera à sortir de toute situation.

Prix-dévaluation: dès Fr. 13 500.-



GARAGE DU NORD S.A. - Sion - Tél. 2 34 44

SOUS-AGENTS: Garage Elite, Sierre, tél. (027) 5 17 77
Garage Transalpin, Martigny-Croix, tél. (026) 2 28 24
Garage Mondial S.A., Brigue, tél. (028) 3 17 50

MIGROS

cherche pour son service d'exploitation

Jeune employé de commerce

Les candidats s'intéressant aux problèmes techniques et d'exploitation et désirant se joindre à une équipe sympathique et bénéficier aussi de conditions sociales d'avant-garde en travaillant dans un cadre agréable et ultra-moderne, peuvent adresser leur offre manuscrite à

Société coopérative Migros Valais

Service du personnel - Case postale 358

1920 MARTIGNY - Tél. (026) 2 35 21

Prochainement

Ouverture

**d'un jardin d'enfants
et d'une classe pré-écoles**

à l'école protestante de MARTIGNY

Inscriptions et renseignements auprès de M. v. Arx,
tél. (026) 2 11 63. P 65028 S

CHAINE DU TAPIS S.A. SION

Rue de Loèche - Tél. 2 09 29

Ventes au rabais

du 15 au 27

Mahal 234 x 327 cm 995.- 845.-
Grand choix de moquette et bouclé
Profitez-en! Pendant 2 semaines!

Buffet de la Gare, Ardon cherche

une sommelière

Libre le dimanche.

Tél. (027) 8 12 30.

P 20621 S

Cherchons

une personne

pour aider en cuisine et aux chambres. Nourrie et logée. Salaire à convenir.

Tél. (026) 8 82 06.

P 20620 S

A vendre

café-restaurant

très bien situé en bordure d'une route touristique très fréquentée. Parc à voiture. Excellente affaire.

Ecrire sous chiffre P 45681, à Publicitas, 1951 Sion.

P 866 S

VERBIER

Cherchons pour entrée 20-30 janvier 68

une fille de salle

connaissant le service. Faire offres par téléphone au No (026) 7 11 72.

**Employé(e)
de bureau**

est cherché(e) par commerce de Martigny. Salaire intéressant, suivant capacités.

Faire offres écrites sous chiffre PA 53718, à Publicitas, 1951 Sion.

Orchestre

4 musiciens, serait libre pour Carnaval.

Ecrire à Vocat Joseph, Aigle.

P 20624 S

**Hôtel Rosalp
à VERBIER**

demande

**1 femme
de chambre**

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. (026) 7 13 28
P 65037 S

Boutique du Pont

Le Châble

Grande vente au rabais

autorisée du 15 au 27 janvier

**10 - 20 et 30 %
sur tous les articles**

pour
5 jours
seulement!



SOLDE

aut. dès le 15. 1.

« **BOUM** » sur Carnaby

30 à 50 % de rabais
sur tous les articles

**Un cadeau sera offert à tout acheteur
de Fr. 150.-**

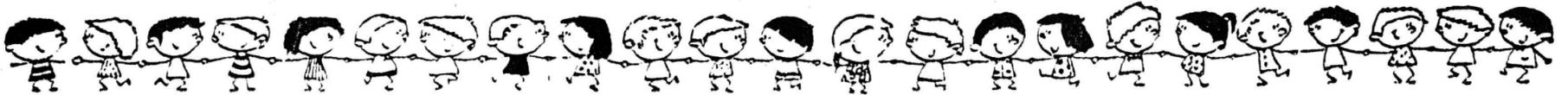
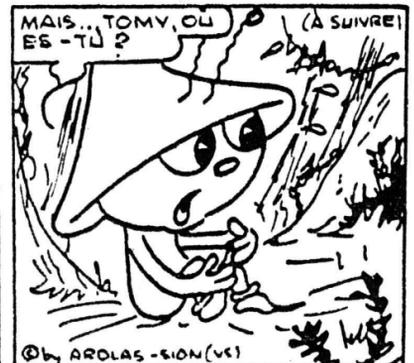
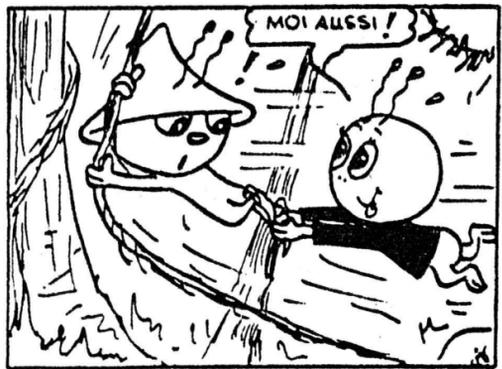
Place du Midi Sion Bâtiment Richelieu



ENFANTINES



TOMY ET PIKY
AUTOUR DU MONDE
PAR SAROLAS



échos du valais

Bravo aux gymnastes collombeyrouds

COLLOMBEY — Qui aurait pensé il y a quelques années que le mouvement gymnique prendrait autant d'ampleur à Collombey ? Sous la dynamique direction de M. Cl. Donnet, la section de Collombey de la SFG a pris une ampleur réjouissante : quelque 90 fillettes, garçons et actifs la compose, bien emmenés par les monitrices M. Rochat, D. Voler, L.-R. Pillet et les moniteurs J. Ingnoli et E. Cornut. Préparée avec soin, cette représentation s'est déroulée devant une salle communale archicomble.

A Saint-Maurice

L'ENSEMBLE NATIONAL DES PHILIPPINES



qu. entre les représentations prévues à Paris et les « supplémentaires », donnera ce soir son spectacle à Saint-Maurice.

J.-L. Descartes

président d'honneur de l'Orphéon

MONTHEY — C'est samedi dernier que les membres de l'Orphéon ont tenu leur assemblée générale. Les différents rapports n'appelèrent aucun commentaire spécial et l'on passa au renouvellement du comité que présidait M. J.-L. Descartes dont la démission de sa fonction était irrévocable. Les chanteurs appelèrent à leur présidence M. Francis George qui sera assisté de MM. R. Ber-

ra, R. Claeys, M. Premand, F. Bruttin, R. Riedo et Ch. Roch.

Afin de témoigner non seulement leur reconnaissance mais leur estime à M. J.-L. Descartes, les orphéonistes l'acclamèrent président d'honneur.

L'activité 1968 fut évoquée mais elle est encore à mettre définitivement au point. Pourtant, l'Orphéon a assuré son précieux concours aux organisateurs de Carnaval et a désigné M. Woeffray comme responsable du « char » à construire; c'est la garantie certaine d'une parfaite réussite tant il est vrai que M. Woeffray est un artiste en son genre. **Notre photo** : M. Jean-Louis Descartes, président d'honneur de l'Orphéon.



DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

La FCBB fière de 2 de ses apprentis

MONTHEY — C'est avec une très grande satisfaction que la FCBB du Bas-Valais a pris connaissance des résultats d'examens de fin d'apprentissage à l'Ecole professionnelle de Sion. Deux de ses membres ont obtenu le premier prix au terme de leurs trois ans de formation.

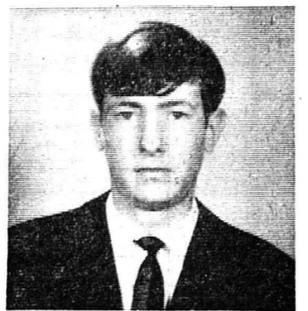
Fernand Rouiller, de Champéry et Joël Roduit, de Chamason, ont manifesté tout au long de leur apprentissage de réelles dispositions et une ferme volonté de mettre le prix qu'il fallait pour acquérir le bagage professionnel dans la branche qu'ils ont choisie. Leurs efforts sont aujourd'hui récompensés et c'est avec une légitime fierté que la FCBB du Bas-Valais se joint, pour les féliciter, à leurs employeurs, à leurs professeurs et à leurs parents. Les deux lauréats seront les invités du Congrès de la FCBB du Valais romand qui se tiendra à St-Maurice le 19 mars prochain. A cette occasion, le président de la FCBB leur remettra un témoignage concret de l'estime de la FCBB.

Produit Joël



Né le 7-7-1948, à Chamason, il a effectué son apprentissage auprès de l'entreprise Produit et Martinet. Il a obtenu le 1er prix valaisain dans la branche de la plâtrerie-peinture. Ses qualités le font aimer de ses camarades tant sur le plan professionnel que du syndicat. Ne voulant pas en rester là sur le plan professionnel, il a déjà participé au cours de perfectionnement pour plâtriers-peintres qui vient de se terminer à Sion. Tous nos vœux l'accompagnent dans l'exercice de la profession qu'il a choisie.

Fernand Rouiller



Le jeune Fernand Rouiller, lui, est né le 8-11-1948. Il est le fils de M. Jean Rouiller, président de la section de la F. C. B. B. de Champéry. Apprenti dans l'entreprise Joseph Rey - Mertmet, à Monthey, il a terminé son apprentissage de maçon en obtenant la note de 5,5 de moyenne et se classant premier du canton. Nous savons que ces résultats flatteurs ne sont pas tombés du ciel, que le jeune Fernand n'a ménagé ni son temps, ni ses efforts, ni ses privations pour y arriver. Toutes nos félicitations et nos vœux pour son avenir.

SUR LES ECRANS VALAISANS

Bondologie, bondomanie, bondolatrie, bondophilie

Ces néologismes insolites ont été inventés par des chroniqueurs chargés de décrire le « phénomène James Bond », le plus adulé, le plus célèbre agent secret de l'après-guerre, issu de l'imagination délirante de Ian Fleming et popularisé par les producteurs de cinéma Broccoli et Saltzman.

Phénomène commercial avant tout. Les romans de Fleming n'eurent pas un grand succès d'abord. Il fallut l'intervention d'Allen Dulles, ancien directeur de la C.I.A. qui recommandait à tout venant les œuvres de son ami Fleming, espion retraité, puis du président Kennedy qui déclara, un jour, incidemment, qu'il s'agissait de l'une de ses lectures préférées, pour que les ventes montent brusquement.

Les astucieux producteurs sus-nommés ont acquis les droits d'adaptation des romans de Fleming et après la carrière, honorable sans plus, de « James Bond contre docteur No », lancent « Bons baisers de Russie ». Le succès dépasse les prévisions les plus optimistes et dès lors James Bond va faire vendre. Toutes sortes de produits : des films bien sûr, mais aussi des habits, des chaussures, des accessoires, des valises, des dessous féminins, des livres, des disques, des parfums. L'Europe devient « bondomanie », puis l'Amérique.

Pendant trois ans, nous avons assisté à une gigantesque opération commerciale caractéristique des sociétés de consommation où le citoyen doit être avant tout un consommateur, au prix si cela s'avère nécessaire, d'un intensif bourrage de crâne publicitaire. Thème de cette campagne : « Vous êtes jeune, vous êtes gai, vous êtes séduisant, vous réussissez, vous êtes dans le vent, alors achetez le cure-dent James Bond, portez des costumes à la mode 007 ! »

Et ce raisonnement simpliste séduisant des millions d'acheteurs, plongeant le sociologue dans un abîme de réflexions qu'il résumait en cette courte phrase : « Est-il possible que mon contemporain, mon frère, soit aussi bête ? »

De plébéienne cette mode devint « snob ». Des intellectuels auscultèrent, décortiquèrent, analysèrent le phénomène et donnèrent d'excellentes justifications à ceux qui avaient des remords à suivre cette mode.

Six James Bond ont déjà été tournés un septième est en cours de tournage. Le salaire de l'interprète principal, Sean Connery, est à l'image du succès financier de cette grande machine commerciale « cinématocentrique ». Il a touché 70 000 francs pour le premier film et 3 500 000 francs pour le cinquième. Les artistes associés espéraient, avec

« Goldfinger », un bénéfice global de 180 millions de francs, pour l'ensemble de l'exploitation mondiale.

Cette fameuse série semblait au bout du rouleau après la sortie de la médiocre « Opération Tonnerre ». Elle retrouve aujourd'hui un certain souffle grâce à un nouveau metteur en scène, Lewis Gilbert, qui a dirigé le tournage de « On ne vit que deux fois ».

Dernier soubresaut, je l'espère, car, une mode, par définition, est mortelle et les producteurs inventeront d'autres marionnettes, d'autres modes, d'autres héros de bandes dessinées. Les James Bond sont d'ailleurs l'apogée de la bande dessinée, dans son esprit et dans son style.

On ne vit que deux fois

C'est le titre du cinquième James Bond que présente cette semaine, en première valaisanne « Le cinéma Etoile de Martigny ».

Une fois de plus, James Bond affronte le « Spectre », redoutable association de malfaiteurs qui s'est donné pour but de dominer le monde. Ils pensent y parvenir en provoquant un conflit américano-russe. A cet effet, ils s'emparent de fusées spatiales mises sur orbite par les savants des deux pays. Les dirigeants s'accusent mutuellement de piraterie et sont prêts à déclencher une guerre atomique. Mais les Britanniques devinent la diabolique machination et chargent leur agent 007 de désarmer le conflit.

Ce personnage n'a ni changé, ni évolué : le voici, toujours élégant, toujours poilu, toujours irrésistible. C'est un fantoche qui tue, embrasse et se bat sans que jamais la moindre étincelle d'intelligence ou de cœur nous fasse trembler ou soupirer pour lui.

Mais il dispose de moyens de transport et d'engins de mort, de toute une machinerie plus gigantesque, plus co-casse que jamais. On reste souvent bouche bée devant tant d'inventions mirabolantes : devant l'hélicoptère-aimant qui enlève une cadillac, la hisse à cinq mètres et la laisse choir dans la mer, devant l'hélicoptère de poche pourvu de mitrailleuses, de lance-flammes, de rockets, devant la cigarette qui tue le bureau magique qui radiographie le visiteur. Tout cela est à la fois prodigieux et enfantin.

Encore faut-il que le spectateur, devant ces images farfelues, retrouve son âme de douze ans éprise de Jules Verne. Or, il est blasé, prévenu par une publicité qui, longtemps avant la sortie du film, lui a décrit toutes les merveilles qui l'attendent. Il est ainsi privé du plaisir de la découverte, de la bonne surprise.

Une leçon intéressante se dégage néanmoins de cette bande luxueuse : les rares moments de bon, de vrai ciné-

ma qu'elle comporte, sont ceux où l'homme se bat sans le secours des machines, des gadgets meurtriers. Je pense à l'entraînement des samouraïs et à l'extraordinaire descente des commandos dans un cratère de volcan.

● Le cinéma Capitole, à Sion, présente « Le mystère du temple hindou » (suite du premier épisode « Kali Yug déesse de la vengeance »). Mario Camerini, habile metteur en scène italien, parvient à donner couleur et mouvement à un scénario à peine digne des plus mauvais feuilletons de la télévision romande. Sa performance mérite d'être signalée.

● « Les grandes vacances » de Girault, avec l'inimitable Louis de Funès, poursuit sa triomphale carrière commerciale à l'Arlequin de Sion.

● A l'affiche du cinéma de Riddes, « Les Cheyennes » du grand maître du western, John Ford, qui est à la fois un résumé de l'histoire indienne et une somme des thèmes qui ont passionné le cinéaste américain. A ne pas manquer.

● « Les aventuriers », film de Robert Enrico, passe cette semaine au cinéma Montheolo de Monthey. Il mérite d'être vu pour sa première partie qui est une réussite parfaite sur tous les plans.

● Le cinéma Etoile de Martigny annonce dans sa série « art et essai » « Le sage » d'Ingmar Bergman qui collectionna trois prix au Festival de Venise, en 1959 : le prix spécial du jury, le Prix de la critique italienne et le prix du cinéma nouveau. Les admirateurs du réalisateur suédois considèrent ce film comme une variation éblouissante sur les thèmes qui lui sont chers : interrogation sur la signification de la vie, sur la signification de la mort, sur l'existence du surnaturel et de l'au-delà.

Je ne connais pas cette œuvre qui commence bien tardivement sa carrière dans notre pays. Je me contenterai donc de copier l'opinion de Jacques Siclier, auteur d'un remarquable ouvrage sur Ingmar Bergman (Editions Universitaires). « Méotiation philosophique ou adroite mystification, « Le visage », n'est pas sans évoquer « Sœurs froides » d'Hitchcock. Mais si Hitchcock, après avoir, par des moyens très réalistes, amenés le spectateur à croire au surnaturel, lui démontre, ensuite, que le surnaturel n'existe pas en construisant solidement un raisonnement platonicien, Bergman brouille les cartes comme à plaisir. Mais la vérité saisie au-delà du masque trompeur des apparences ne peut être tenue pour valable. Il reste une frange d'incertitude car l'œuvre est plus impressionniste que profonde. Son pouvoir est tout d'envoûtement et ce pouvoir d'où qu'il vienne, est réel ».

Hermann Pellegrini

Avalanche sur la route de Mex



Une avalanche descendue sur la route menant de Saint-Maurice à Mex a coupé ce village du monde durant 24 heures. La route a été débarrassée lundi et depuis la fin de l'après-midi, grâce aux chasse-neige et aux fraiseuses, les véhicules ont pu l'emprunter à nouveau. Voici une vue de ces travaux.

A propos de perturbations dans le trafic ferroviaire

MONTHEY — Dans notre dernière édition, nous avons parlé ici-même des difficultés rencontrées par le trafic ferroviaire sur la ligne Aigle - Ollon - Monthey, soulignant que le trafic en lui-même n'avait pas eu à pâtir de la situation créée par les intempéries grâce au service des cars de la compagnie.

La direction de l'AOMC nous communique que, outre ses 5 cars mis à disposition, 4 furent loués, ce qui fit que 9 cars au total contribuèrent à transporter notamment, lundi dernier entre 8 h 45 et midi, 320 passagers sur les parcours d'Aigle à Champéry et d'Aigle à Morgins, ceci au fur et à mesure des possibilités.

A Morgins, ce sont spécialement des Genevois tandis qu'à Champéry il s'agit tout spécialement de Genevois et d'Yverdonnois qui sont en vacances pour une semaine.

Le premier convoi « Etoile des Neiges »

MONTHEY — C'est donc samedi prochain que le premier convoi organisé par les CFF sous l'appellation de « Etoile des Neiges » partira de Genève avec voiture directe pour Le Châble.

En ce qui concerne le district de Monthey, les Genevois ou autres sportifs du littoral lémanique, partant de Genève à 8 heures du matin, arriveront à Morgins ou Champéry deux heures plus tard. D'Aigle à Champéry ce sera par le train tandis que d'Aigle à Morgins, le trafic sera assuré par un service de cars.

Notons que plusieurs journalistes participeront à cette « première ».

INHUMATIONS

Me Marie-Louise Wuilloud : mercredi 17 janvier, à 10 h. 30, à Collombey.

M. Pierre Gillioz : mercredi 17 janvier, à 10 h. 15, à Riddes.

M. Alfred Rosset : 17 janvier, à 10 heures, à Saxon.

Mme Vve Lucien Carron : 17 janvier, à 10 h., à Fully.

M. Guy-Albert Oberhauser : 17 janvier, à 10 h. 30, à Champéry.

M. Norbert Marietan-Di Lorenzo : 17 janvier, à 10 h., à Vevey.

Brigitte Ançay-Delez : 17 janvier, à 10 h., à Fully.

P = 3 71 11

échos du valais

MARTIGNY ET LE Pays des DRANSES

Manque d'eau à La Combe...

Pourquoi?

MARTIGNY — L'incendie du chalet de M. Otto Kuonen a remué l'opinion dans La Combe. Endroit idyllique où se trouvent de nombreuses maisons de vacances. Où l'on prévoit d'en construire encore beaucoup d'autres.

L'alimentation en eau potable ne fait pas défaut.

Alors pourquoi, à l'occasion d'un sinistre tel que celui de samedi soir, n'a-t-on pas pu intervenir avec plusieurs lances à pression normale?

Dans les hameaux, on s'interroge, on s'inquiète.

Nous avons entendu divers sons de cloche. Mais en définitive, pour en avoir le cœur net, pour aussi renseigner nos lecteurs, nous avons sollicité de M. Amédée Saudan, président de la commune depuis 28 ans, un entretien au cours duquel nous lui avons posé des questions très précises.

Le problème de l'alimentation en eau de la commune de La Combe et plus particulièrement celui des hameaux bâtis sur les bords du torrent de Saint-Jean : Le Fahy, Le Cergneux, La Fontaine, Le Pied-du-Château, Les Rappes, a toujours inquiété les autorités.

Dans les années 1936-1937, nous confia M. Amédée Saudan, on a capté la source de la Luy-du-Plaine, au-dessus du Cergneux. Elle permit d'alimenter chichement le territoire y compris les agglomérations inférieures. De 1937 à 1938, on est intéressé aux sources de La Combe de La Chablaxine et l'on construisit un réservoir au-dessus des Rappes.

La demande devenant plus importante l'autorité dirigea ses regards vers les sources de La Caffé, de Meylan, cette dernière se situant au-dessus du chalet de La Forêt. On construisit en même temps un réservoir en amont du Fahy. Adduction bienvenue qui permit d'alimenter tous les chalets occupés pendant l'été. Dans certaines périodes de pointe, on se trouva dans l'impossibilité de contenir chacun. C'est pourquoi on finit par récupérer les eaux du torrent de La Vouarde (derrière les Moulins) afin de créer un apport de secours. Celui-ci devrait, en hiver, être détourné dans la canalisation principale d'abord au moyen d'une vanne, dans le réservoir du Fahy ensuite au moyen d'une autre.

Cette opération, de l'avis de M. Amédée Saudan, ne sembla pas avoir été faite à l'automne. D'où le manque de pression constaté samedi lorsque flamba le chalet de M. Otto Kuonen.

Tout ce réseau, ces captations opérées au cours des années, au fur et à mesure des besoins, donnent une quantité d'eau suffisante. C'est absolument clair.

Mais cela est si compliqué, si disparate, que seuls les spécialistes pourraient s'y retrouver. Loin de nous l'intention d'en vouloir à ceux qui l'ont créé avec les moyens du bord et en économisant les deniers publics. Loin de nous l'intention de vouloir leur jeter la pierre car ce qui fut fait l'a été dans l'intérêt de la communauté. Jusqu'à présent, ce fut parfait.

Aujourd'hui toutefois, le territoire de La Combe s'ouvrant largement au



Pourquoi pas un réservoir commun ?

On sait que les Services industriels de Martigny tournent actuellement leurs regards vers la création d'un réservoir assez important, surdimensionné, permettant de faire face aux besoins d'une agglomération de 20 000 habitants. On devra pour cela non seulement utiliser l'eau des Mariotty (1412 m) mais encore faire des prospections plus haut, à l'altitude de 1700 m, où se trouvent des sources valables.

Une question alors se pose. Pourquoi ne pas placer cette future construction sur le plan d'aménagement du territoire régional. Pourquoi ne pas envisager l'emplacement du futur réservoir aux Fratres, par exemple — au-dessus du Fahy — ce qui permettrait d'alimenter non seulement la Ville, le Bourg, mais encore toute la Combe ?

Ce problème, nous semble-t-il, devrait être étudié d'un commun accord entre les deux communes voisines.

tourisme, on ose penser que toute cette question est à reconsidérer. On ose penser qu'une rationalisation dans la distribution de l'eau s'impose. On ose penser qu'à peu de frais on pourrait trouver une solution contentant chacun, mettant fin une fois pour toutes à la bataille de l'eau.

Em. B.

Notre photo : Le village du Cergneux, comme tous les villages valaisans, est bâti sur un modèle. Les maisons se touchent et comme beaucoup ne sont pas assurées, lors d'un incendie, ce peut être la catastrophe.

Quand c'est fini, ça recommence...



MARTIGNY — Evidemment, nos cantonniers furent sur les dents. Dans le secteur, à part les routes de La Fouly et de La Forclaz, on circule normalement... ou presque.

C'est le moment d'élargir les chaussées, de relever les bords à l'aide des chasse-neige rotatifs. Des kilomètres de routes que l'on doit ainsi traiter en espérant que le ciel ne nous réserve pas d'autres surprises.

NOIRE PHOTO : un puissant chasse-neige intervient sur la route du tunnel du Saint-Bernard.



30 ANS DANS LA MEME PAROISSE

LE CHABLE. — Hier, le doyen Louis Ducrey, curé de Bagnes, est entré dans la trentième année de son apostolat au sein de la grande paroisse qui ne comprend pas moins de dix villages.

Trente ans ! Cet anniversaire peu commun méritait qu'on le signale.

Né à Martigny, le doyen Ducrey fit dans la ville des bords de la Dranse ses classes primaires, suivit les cours du collège Sainte-Marie avant d'entrer comme novice à l'abbaye de Saint-Maurice. Ordonné prêtre le 30 septembre 1930, il enseigna pendant cinq ans au collège avant de rejoindre Bagnes en qualité de vicaire. Le chanoine

Ducrey se destinait aux missions mais la Providence en a voulu autrement.

Remplaçant le curé Carron, il est resté fidèle au poste depuis 1938, rénovant des chapelles, l'église, construisant trois autres lieux de culte : la chapelle de Prarayer dédiée à saint Nicolas de Flue (1943) ; la chapelle des Vernays dédiée à Notre-Dame des Ardents (1950) ; l'oratoire de Notre-Dame de Fatima au Sappey (1965).

C'est en septembre 1956 qu'il remplaça, à la tête du décanat, le chanoine Pignat devenu prieur de Martigny et qui mourut tragiquement à la suite d'un accident de la circulation.

Les paroissiens ont peut-être oublié cette date anniversaire. C'est la raison pour laquelle nous nous plaignons à la relever tout en félicitant le chanoine Louis Ducrey pour l'action bénéfrique qu'il a depuis toujours menée au sein de sa paroisse, qui est pour lui une grande famille.

Orateur de talent, c'est un plaisir de l'entendre. L'un de ses paroissiens ne nous disait-il pas hier encore : « Depuis trente ans que je l'écoute, je n'ai encore jamais entendu deux fois le même sermon. »

« Le village

qui ne veut pas mourir »

LIDDES. — Ce film, tourné à Vichères sous la direction de M. Edmond Joris, par les soins de Michel Darbellay, cinéaste, avec la collaboration de Michel Darbellay, guide, et de Claudine Darbellay, a été présenté hier soir à la population du village de Liddes qui s'était donné rendez-vous à la salle de la maison de commune.

A la suite de cette projection, nos deux conseillers nationaux MM. Aloys Copt et Rodolphe Tissières prirent la parole et parlèrent de l'aménagement touristique de régions de montagne.

Signalons que « Vichères, le village qui ne veut pas mourir », dans sa forme définitive, a été présenté en public pour la première fois à cette occasion.

La vie de l'Eglise réformée évangélique valaisanne

MARTIGNY. — Nous apprenons que deux pasteurs africains en séjour en Suisse romande, MM. Th. Kals et D. Luyindu, accompagnés d'un missionnaire suisse, le pasteur T. Schneider qui travaille à Pretoria (Transval), ont animé, le 14 janvier, à Sion, la première journée missionnaire des paroisses protestantes valaisannes. Le pasteur Schneider a notamment entretenu les participants de la traduction et de la diffusion de la Bible dans cette région de l'Afrique méridionale.

Et puisque nous parlons Bible, disons que le 21 janvier prochain, une délégation de l'Eglise réformée évangélique du Valais remettra à la paroisse catholique d'Ayer une grande Bible destinée à la chapelle de Zinal. Par ce geste, les protestants valaisans entendent témoigner leur reconnaissance à la paroisse qui met cette chapelle à leur disposition pour les cultes d'été.

Harmonie et fanfare

MARTIGNY — Notre harmonie, comme la fanfare Edelweiss du Bourg, ont vécu une période difficile.

Le directeur de la première, professeur Henri Bujard, avait dû interrompre son activité par suite de maladie. La seconde dut se séparer de son chef, le professeur Roger Groba, appelé dans son Espagne natale pour y diriger un grand orchestre à Cordoba.

On était dans l'expectative. L'harmonie pouvait compter sur son sous-directeur Jean-François Gorret qui s'occupait également de l'Ecole de musique, tandis que nos Bordillons avaient la chance de trouver parmi leurs membres Marcel Gard, musicien bourré de talent.

De mois en mois l'activité s'est poursuivie.

Hier, en fin d'après-midi, nous apprenions que le professeur Henri Bujard avait repris son activité.

Et demain, les Bordillons fêteront avec le sourire qu'on leur connaît, le retour de Roger Groba. Un Roger Groba qui a eu le mal du pays d'adoption. Un Roger Groba qui fera non seulement les beaux jours de notre Edelweiss mais encore de nombreuses autres fanfares qui voudront avoir recours à ses services.

De ce fait, l'harmonie municipale a été obligée de reporter son concert annuel auquel collaboreront les chœurs d'hommes et de dames de Martigny au 16 mars prochain.

Ainsi, tout est bien qui finit bien... Mentionnons pour terminer que l'harmonie municipale de Martigny organisera, les 25 et 26 mai prochain, la Fête bas-valaisanne des musiques.

Un billet de « mille » bienvenu

SALVAN. — Hier, M. Jean Fiora a reçu une lettre à son adresse. L'excellent président eut la surprise d'y trouver, en l'ouvrant, un billet de mille francs accompagné de ces quelques mots : « Pour le déblaiement des neiges de la commune. »

On sait que celui-ci a été mené rondement pendant la tempête et que Salvan, dans ce domaine, peut être cité en exemple. Cette marque de reconnaissance d'un citoyen anonyme mérite d'être signalée à une époque où l'on reçoit en général plus de critiques que de félicitations.

Le président Fiora nous prie de lui transmettre ses remerciements, ainsi que ceux de son administration.

La Fraternité des malades

MARTIGNY — En regardant notre monde en perpétuel mouvement, on oublie souvent de jeter un coup d'œil sur les malades, les infirmes. Mais ces malades, ces infirmes, ne font-ils pas partie de ce vaste complexe dans lequel nous vivons ?

Beaucoup ne s'en rendent pas compte. D'autres, par contre, ont le sentiment qu'avec un peu d'amour, de dévouement, on peut les aider à supporter leurs peines.

Certes, il est aisé parfois d'être — ou de paraître — héroïque, généreux. Ce qui coûte, c'est d'être constant et fidèle.

Ces constants, ces fidèles de la Fraternité catholique des malades de Martigny et environs avaient invité dimanche les déshérités de la région à une petite agape qui eut lieu en la salle de Notre-Dame-des-Champs. Quarante qu'ils étaient. Ils eurent le plaisir d'assister à des productions de la classe de Mlle Rouiller, institutrice au Bourg, à une messe dite par le chanoine Gaillard et d'entendre un sermon prononcé par l'abbé Kaelin, du séminaire.

Pendant le traditionnel goûter, les éclaircuses entrèrent elles aussi en scène pour faire leur BA journalière.

Toute cette jeunesse qui s'est associée aux peines des autres, n'a-t-elle pas droit à des remerciements. Comme nous remercions ici les organisateurs de la part des bénéficiaires de ce magnifique après-midi.

ROYALE «Versailles» en Suisse

Depuis peu de temps, la Régie Française des Tabacs a mis sur le marché suisse la Royale «Versailles». Cette cigarette filtre, au mélange américain, a acquis ces dernières années en France et sur le plan international, une réputation méritée.

Nous l'avons dégustée et sommes certains que la Royale «Versailles», dont le goût se différencie nettement de celui des autres produits de la Régie Française, donnera une réelle satisfaction aux fumeurs qui apprécient un mélange américain particulièrement étuvé.

RADIOTELESONIC - MONTHEY

A. Devaux ☞ Maîtrise fédérale
Grand choix en radios et TV dans les plus grandes marques.
Facilités de paiement

Rue du Pont 4
Tél. (025) 4 11 77
Phillips - Siemens - Læwe
Opta - Blaupunkt, etc.
Réparations soignées.

EN GRANDE PREMIERE VALAISANNE

CINEMA ETOILE MARTIGNY

EN GRANDE PREMIERE VALAISANNE

JAMES BOND 007

SEAN CONNERY est de retour, avec ses gadgets plus sensationnels encore, ses jolies filles, son flegme dans son dernier film

ON NE VIT QUE DEUX FOIS

Dès ce soir mercredi

16 ans révolus

Soirées à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30

cherche

Un collaborateur

pour l'administration du programme

Nous demandons :

- diplôme d'une école de commerce ou d'apprentissage
- langue maternelle française
- talent d'organisateur
- avoir de l'entregent
- aimer prendre les responsabilités et travailler en équipe
- bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais.

Nous offrons :

- travail varié et intéressant

Entrée en fonction : le plus vite possible.

Une secrétaire

pour l'administration du programme

Nous demandons :

- diplôme d'une école de commerce ou d'apprentissage
- langue maternelle française
- aimer les chiffres

Nous offrons :

- travail varié

Entrée en fonction : 1er mars 1968 ou à convenir.

Un collaborateur

pour le service du film

Nous demandons :

- apprentissage de commerce ou formation équivalente
- langue maternelle française
- avoir de l'initiative et le sens de l'organisation.

Nous offrons :

- travail intéressant et varié

Entrée en fonction : le plus vite possible

Les candidats de nationalité suisse sont priés d'adresser leurs offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire au service du personnel Télévision Suisse romande, case postale 1211 Genève 8.

Je cherche pour le printemps 1968, un apprenti boucher

Travail varié et intéressant dans boucherie moderne, bien installée. Congés réguliers, bon salaire dès le début. Nourri et logé chez le patron.

S'adresser à Michel Stauffer, boucher, Promenade 2, 2114 Fleurier (NE).
Tél. (038) 9 13 96.

Annonces diverses

PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrètement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
BANQUE ABRI BERNE
Monbijoustr. 29
Tél. 031-25 74 33

Je dois vendre un lot de machines à laver

superautomatiques, garanties. Service assuré. Facilités de paiement.
U. Pralong, route de Lausanne 110 Sion.
Tél. (027) 2 15 52, (021) 25 62 64 - (021) 71 55 39.
P 29 L

Occasions

A vendre

salles de bain fourneaux potagers calorifères à bois et à mazout

S'adresser à André Vergères, à Conthey-Place.
Tél. (027) 8 15 39
P 20257 S

Action drap de lit

percale couleur 160-250 cm, rose, ciel, vert, citron, blanc.

La paire seulement

20.-

exp. c. rembours.



Pour peu d'argent, je transforme votre vieille montre en une neuve, moderne. Envoyer-la moi, sans engagement, je vous ferai un devis. Toutes réparations, plaqué or, etc.
André PICT, horlogerie, Lanco, 24, avenue Général-Guisan, Vevey - 41, avenue de la Gare, à Lausanne.

chauffeurs d'autocar

Pour compléter notre équipe du service «Excursions et Voyages», nous cherchons pour le 1er mars 1968 quelques

ayant quelques années d'expérience et capables d'assurer un travail de qualité au service d'une clientèle étrangère variée. Nous demandons des chauffeurs sérieux, disciplinés et travailleurs.

Nous offrons places stables, bien rétribuées, avec prestations sociales convenables. Parc d'autocars modernes.

Faire offres écrites détaillées à la direction de Montreux-Excursions S.A., Grand-Rue 106, 1820 Montreux.

Offres et demandes d'emplois

L'entrepôt régional Coop Bex

engagerait pour entrée tout de suite ou date à convenir :

MAGASINIERS

(nationalité suisse)

Place stable et bien rétribuée. Caisse de retraite et autres avantages sociaux.

Offres avec certificats à adresser à la direction de l'E. R. Coop, Bex.
Tél. (025) 5 13 13.

Jeune fille de 18 ans

sténo-dactylo

ayant formation, cherche place à Martigny. De préférence dans étude de notaire ou moyen commerce.

Ecrire sous chiffre PA 65036, à Publicitas, 1951 Sion.
P 65036 S

Nous cherchons

serruriers de construction qualifiés

Salaire à convenir. Fonds de prévoyance. Conditions de travail agréables.

S'adresser à LES CREUSETS S.A., ateliers de constructions électro-mécaniques, 1950 SION, tél. (027) 2 30 12.
P 20515 S

A vendre

maison d'habitation

grange et écurie, + dépendance.

Tél. (026) 5 33 97
Fully.

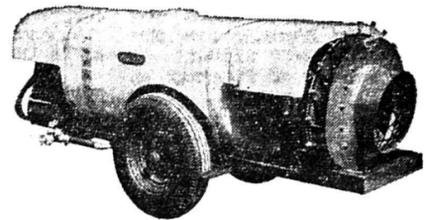
A vendre

cuisinière «Le Rêve»

Etat de neuf, cause de double emploi.

S'adresser pendant les heures de bureau au No tél. 2 48 54.

FISCHER



Turbo-diffuseur - Châssis arboricoles et viticoles - Pompes haute pression à membranes et à pistons - Fûts polyester - Tuyaux HP

R. Fellay & Fils

SAXON - Téléphone (026) 6 24 04

VENTE ET SERVICE

vos annonces au 3 71 11

Chamoson - Enchères publiques

L'hoirie de Marcel Fournier et Mme veuve Adeline Fournier-Crittin à St-Pierre-de-Clages exposeront en vente par la voie des enchères publiques, qui auront lieu

au café de la Coopérative de Consommation à Chamoson, jeudi 18 janvier 1968, à 20 heures

les immeubles suivants sis sur terre de Chamoson :

Ravanay-Zervinnaz, vigne de 1710 m² ;
Champlan, vigne de 380 m² ;
Beuson, vigne de 114 m² ;
Grü, vigne de 190 m² ;
Boutesse, jardin fruitier de 710 m² ;

Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

Simon Maye, notaire



Un délice!

salami

Melino

Fr. 1.50 100 gr.

chez votre boucher

SALAMI SA
LA TOUR-DE-TREME

HM HALLE AUX MEUBLES

Direction : C. & J. Marschall

Toujours en tête

SION : rue de la Dixence 9

En face de l'Ancien Hôpital.
LAUSANNE : maison mère, rue des Terreaux, 13 bis, 15 et 17
LAUSANNE : ruelle du Grand-Saint-Jean 2 (antiquités)
Une des plus grandes expositions de Suisse

FACILITES D'ACHATS
VENTES
ECHANGES

Tél. 2 57 30

tél. (021) 22 99 99
tél. (021) 22 07 55

échos du valais

SION ET LE CENTRE

«L'ACTION POMME» A COMMENCE Beau succès pour la première journée

SION — Nous avons eu l'occasion de parler à maintes reprises de «l'action pomme à l'école». Nous avons mis en évidence le but recherché par les responsables de cette action. Ce but se résume ainsi: lutter contre la carie dentaire et préserver la santé des enfants ».

LA PREMIERE DISTRIBUTION: UN SUCCES

Hier matin a eu lieu la première distribution de cette pomme de 10 heures. Les enfants, chose étonnante, attendaient cette distribution avec beaucoup d'impatience.

Chaque classe avait délégué un responsable pour toucher les pommes. — « 24 pommes pour moi ! 16 pommes pour moi ! »

Ces représentants remettaient les bons à M. Matthey, concierge du Centre scolaire du Sacré-Cœur et responsable de cette distribution. Et chacun courait vers sa classe, un panier sous le bras, pour distribuer les pommes aux ayants droits.

QUELQUES CONSTATIONS

La livraison de pommes effectuée par Profruits est de toute première qualité.

L'œil des élèves est tout aussi perspicace que celui de la ménagère ou de n'importe quelle consommatrice. Il est aussi lui un consommateur. « Des pommes rouges ! » Quelle aubaine !

Et oui, elles frappent. Elles aiguissent la gourmandise, voire l'appétit. M. Matthey, après quelques années d'ex-

périence me disait: « L'année dernière, quand le fournisseur livrait une autre qualité, la consommation baissait immédiatement. Les élèves, après quelques jours, venaient au local voir quelle variété de pommes était distribuée. Au simple coup d'œil ils décidaient d'en prendre ou de ne pas en prendre.

On ne trompe pas le goût, même des enfants.

Ceci revient à dire que la qualité des fruits à disposition joue un grand rôle. Mais comme jusqu'à cette année les résultats obtenus ont été très intéressants, cela continuera pour la présente action.

Sur un millier d'élèves du Centre scolaire du Sacré-Cœur, le 50 pour cent a participé à l'action cette première journée. C'est très encourageant.

Un tout petit élève pas plus haut que ça m'a dit: « Je mange deux pommes. Le jour où cela ne me dit rien, je n'en mange pas ».

Il faut parfois peu de chose pour encourager l'élève à venir toucher une pomme, sa pomme. Une fillette est arrivée avec une dizaine de bons. Elle touchait pour ses camarades. Voyant



M. Matthey distribue les pommes.

le photographe, elle n'a pris qu'une seule pièce, et ses collègues sont venues chercher personnellement.

Les responsables de cette action peuvent être satisfaits de ce départ encourageant. La lutte contre la carie dentaire et la santé des enfants constituent un précieux capital.

QUELQUES IDEES

Cette action devrait encore se généraliser dans toutes les écoles. La participation des parents est vraiment minime. Les enfants sont satisfaits, et

indirectement, c'est leur santé qui en profite. Ceci n'est pas à dédaigner. Les parents qui voudraient encore inscrire leurs enfants peuvent le faire.

— gé —

Jambe cassée

SION — Le jeune Dominique Bachmann, habitant Sion, qui skiait dans la région de Thyon, s'est cassé une jambe lors d'une chute. Il a été conduit à l'hôpital de Sion pour y recevoir des soins



Un brin de causette en savourant une bonne pomme.



Le chef porteur.

«Action de Noël - Bol de bouillon»

SION. — Ne fut-elle pas géniale cette idée de la Fraternité de Saint-François d'Assise des trois paroisses de Sion, réunies ?

Ne fut-il pas admirable le dévouement volontaire de toutes ces dames et

demoiselles, qui, la semaine précédant la belle bête de Noël, de 18 à 20 heures, offraient aux gens affairés, les bras chargés de cadeaux, un bol de bouillon chaud pour le prix de un franc ?

Eh oui ! tous ces bols réunis ont atteint le montant de 5 000 francs (cinq mille francs). Et quand on sait que cette coquette somme sera versée pour venir en aide aux nombreux enfants handicapés mentaux de notre beau Valais, n'est-ce pas une belle BA comme disent les scouts.

Braver ainsi la froidure de l'hiver, abandonner ses pantoufles et son poste de télévision, pour une œuvre à un but aussi charitable, c'est magnifique. Eh oui ! Dieu n'a-t-il pas dit : « Ce que vous faites aux plus petits d'entre les miens, c'est à Moi que vous le faites » ?

Nous ne savons trouver les mots adéquats pour exprimer nos plus sincères remerciements et nos félicitations aux tertiaires de Saint-François d'Assise. Vraiment, elles vivent dans l'esprit du saint : faire du bien autour d'elles.

Comme dit plus haut, ce montant sera versé à l'Association valaisanne de parents d'enfants mentalement déficients, qui elle l'utilisera spécialement pour l'atelier de tissage de la Grenette, à Sion, où travaillent huit adolescents et adolescentes, handicapés mentaux, sous la bienveillante direction de Mme Charvet.

Il est bien entendu, que les résultats financiers annuels de cet atelier sont toujours déficitaires, car le rendement d'un « handicapé » est moins rentable que celui d'un enfant sain.

Mais notre association ne regarde pas uniquement le but pécuniaire, notre BUT est d'occuper ces enfants, de leur fournir du travail, de les rendre utiles à la société. Et notre satisfaction est profonde, lorsque on voit leur visage épanoui et leur contentement de pouvoir, eux aussi, malgré leur handicap, être utiles à leur entourage.

Notre gratitude va aussi aux quelques commerçants de la place de Sion qui ont fourni les « gobelets » servant à offrir le bouillon. A tous, et à toutes, vont nos plus sincères remerciements pour leur magnifique dévouement.

Association valaisanne de parents d'enfants mentalement déficients
Le Comité

AVVISO AGLI ITALIANI RESIDENTI NEL CANTONE VALLESE

In seguito alla grave sciagura che ha colpito parte della regione siciliana, il Vice Consolato d'Italia, in Sion, informa tutti i connazionali che possono rivolgersi all'Ufficio predetto (avenue de la Gare 5, telefono 027 - 2 87 87) per ottenere ogni informazione.

I paesi sinistrati, comunicati dall'Ambasciata d'Italia, in Berna, sono i seguenti :

GIBELLINA (provincia di Trapani)
MONTEVAGO (Agrigento)
PARTANNA (Trapani)
SALEMI (Trapani)
SALAPARUTA (Trapani)
SANTA NINFA (Trapani)
POGGIOREALE (Trapani)
SANTA MARGHERITA BELICE (Agrigento).

Si consiglia ai connazionali che hanno familiari nelle zone colpite, di rivolgersi al Vice Consolato.

Arboriculture

I. LUTTE CONTRE LES LIEVRES

Ces animaux s'attaquent à l'écorce du tronc et des branches de la base. Ils coupent également les bourgeons terminaux et les boutons à fruits des rameaux près du sol. Ce sont spécialement les jeunes cultures, de Golden entre autres, qui sont attaquées de préférence.

La lutte contre les lièvres est difficile. Il s'agit en fait d'éloigner le gibier à l'aide de répulsifs. L'efficacité d'une telle mesure dépend de la valeur du produit et de son application.

Les produits suivants sont recommandés :

- Cunitex ;
- HT4 (Droguerie Jordan, Sion) ;
- Ces produits s'emploient par badigeonnage ou pulvérisation (observer le mode d'emploi sur l'emballage).
- Le sang de bœuf à 50 pour cent ; c'est-à-dire mélanger une quantité de sang débattu dans une quantité égale d'eau et additionné d'un anticoagulant à 0,2 pour cent, comme le citrate de soude (2 gr. par litre de mélange).
- Badigeonner le tronc et les branches basses jusqu'à 60 cm à 1 m du niveau du sol.

Il est conseillé de répéter l'application de l'un de ces répulsifs dès que l'on observe de nouvelles attaques.

Station cantonale pour la protection des plantes

Une heureuse destination

Un mini-carnotzet pour les mayens



SION. — Les caves se modernisent, s'équipent. De nombreux tonneaux qui n'étaient plus utilisés ont été détruits. En effet, dans la conservation des vins un profond changement est intervenu. Les « bossaris » ont pris le pas sur les vases en bois. Il ne m'appartient pas de m'immiscer dans cette affaire, je laisse ce soin et cette compétence aux spécialistes en la matière.

UN BEAU « VASE » MIS EN VENTE

Par suite de la cessation de commerce un tonneau de 3 735 litres a été mis en vente. M. Gaby Bérard l'a acheté. Il avait l'intention d'aménager un carnotzet original pour les mayens. Aujourd'hui le travail est presque terminé.

C'est une réussite soit dans l'aménagement extérieur comme intérieur. Les apports intervenus sont sobres et dans le style. Il n'y a rien de surchargé ou de criard. Les volets ont la même teinte que ceux du chalet devant lequel le tonneau sera placé.

A l'intérieur une table a été mise ainsi que deux bancs. L'épaisse cou-

che de tarte accumulée pendant des années a été conservée. Et le soir les mini-cristaux, à la lueur d'un falot scintillent d'un éclat particulier. C'est vraiment un petit chef-d'œuvre.

POURQUOI PAS UN TRAVAIL ARTISANAL DE DEMAIN

Lorsque l'on parcourt notre vignoble l'on découvre très souvent des « guérites » de forme, et d'éléments très divers. Ce sont des constructions branlantes composées avec des éléments très divers.

Je verrais facilement, dans nos vignes, comme « guérite » un tonneau aménagé de cette façon.

Cela cadrerait fort bien avec le vignoble. Ces tonneaux donneraient un style, un aspect particulier à toute la région.

C'est une idée émise. Un jour elle sera peut-être mise à exécution. Je l'espère fermement, car cela vaudrait la peine.

— gé —

NOTRE PHOTO : le tonneau aménagé en mini-carnotzet.

**TAPIS
SULLAM
SACRIFIE
2000**

près de **2000**
tapis de qualité
Orient et mécaniques

**VENTE
AU RABAIS**

du 15 au 27 janvier
Visitez notre magasin
Parking-Poste
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 2 23 52

A remettre pour cause de départ

magnifiques locaux pour bureaux

à l'avenue de la Gare, Martigny.

4 pièces + archives et commodités, 400 francs par mois charges comprises.

Offre sous chiffre PA 65032 à Publicitas 1951 Slon.

**Sierre-Sous Géronde, à vendre:
deux appartements de 3 pièces
et demie**

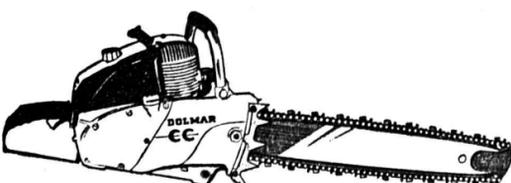
de grande dimension, dans immeuble de construction récente. Confort moderne.

Prix :
1er étage Fr. 63 000.—
2e étage Fr. 67 000.—
garage Fr. 10 000.—
Nécessaire pour traiter : Fr. 15 000.—

S'adresser à l'agence immobilière Martin Bagnoud av. du Château 1, Sierre. Tél. (027) 5 14 28 et 5 01 72.

**DOLMAR la tronçonneuse
des champions**

**La championne
des tronçonneuses**



Au concours international de Zwiesel 1967

**4 Dolmar dans les cinq
premiers**

Démonstrations gratuites sans engagement

Maurice Jaquet
1054 Morrens p. Lausanne

Agence générale DOLMAR, tél. (021) 91 18 61
Succursale : Le Muids, tél. (022) 66 11 51

Agents régionaux :

Ardon : Daniel Delaloye (027) 8 17 42
Saxon : Raoul Vouillamoz, garage (026) 6 26 38
Sierre : Coopérative fruitière et agrio. (027) 5 19 35



**Après
les
fêtes:**

des tas de linge sale et
un porte-monnaie vide. C'est le bon moment pour sauter sur les bonnes occasions. Puisque, de toutes façons, vous devez faire la lessive, prenez donc un produit moderne, une lessive complète, en un mot OMO. OMO lave visiblement plus blanc, et vous profiterez de notre offre:



le paquet double
— 40 meilleur marché

la boîte économique
1.80 meilleur marché

0 43

*Si, par hasard,
vous avez besoin*

d'argent

*...mais
vous ne savez pas encore
quand ni combien*

Pas de problème:
Comme client de la Banque Rohner, vous êtes, vous aussi, au bénéfice de notre nouvelle Carte de Crédit. A n'importe lequel de nos guichets, vous pouvez ainsi retirer le montant qui vous est nécessaire, sans perdre une minute. C'est une raison de plus pour être notre client. Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 23 03 30
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 23 39 22

Profitez de notre Service du soir, récemment introduit pour vous. Téléphonnez sous No 071 23 39 22 entre 19 h. et 21 h. et nous vous donnons tous les renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner accorde des prêts rapides, discrets et favorables. 478

Nom: _____
Rue: _____
Localité: _____ //

Entreprise du Valais central cherche
ferblantier-couvreur

Entrée tout de suite. Bon salaire.
Travail garanti.

Ecrire sous chiffre PA 20165, à Publicitas, 1951 Slon.

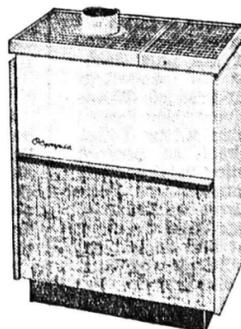
P 20165 S

**APPAREILS
MENAGERS**

Rue des Remparts

Constantin
fils sa. sion

Jusqu'à



**20 %
RABAIS**

sur tous nos poêles à mazout
(aut. du 15 au 27 janvier 1967)

Tous nos appareils ménagers avec rabais

échos du valais

LUTTE CONTRE LE BRUIT: la position officielle du Valais L'article 133 absolument inacceptable

SION. — Le délai imparti expirant le 15 janvier, notre canton vient de faire parvenir à Berne sa prise de position officielle au sujet des restrictions prévues par l'Office fédéral de l'air dans le cadre de la lutte contre le bruit des avions.

Des représentants du gouvernement, des milieux du tourisme, du Club alpin, de l'Aéro-Club, des guides de montagne et des pilotes des glaciers ont appuyé de leur signature le point de vue émis en la matière par la municipalité de Sion, concessionnaire de l'aérodrome valaisan.

Le vœu général qui a été émis par le Valais est que le droit de regard de l'autorité cantonale en matière de restriction de vols ou d'autorisations diverses soit plus étendu que ne le désire Berne.

Le document officiel expose ensuite les diverses propositions concernant les articles contestés. Il fait état du rôle que l'hélicoptère est appelé à jouer de plus en plus à savoir : relier les aéroports aux régions urbaines ou aux stations et demande que l'autorité cantonale puisse permettre dans certains cas la construction de telles places d'atterrissage même dans les centres fortement peuplés, ce que les experts fédéraux ont de la peine à admettre.

Après avoir émis un point de vue différent de Berne au chapitre des concessions, vols de propagande et autres prescriptions restrictives, le Valais taxe d'inacceptable surtout l'article 133 du règlement d'exécution de la loi sur la navigation aérienne. Cet article qui vise à limiter les vols de plaisance et de sport le dimanche et même les interdire

complètement durant les jours fériés contient, de l'avis des autorités valaisannes des « restrictions graves sinon fatales pour toute l'aviation civile légère, sportive, commerciale, de plaisance et de sauvetage » l'on précise à ce sujet que c'est durant les week-ends et les jours de fêtes que s'exerce cette forme d'aviation et que légaliser ces restrictions correspondrait à une inégalité de traitement entre les pratiquants de ce sport et les innombrables usagers d'autres engins de transport motorisé de plaisance de toute nature, du canot-moteur à l'autocar, qui sévissent spécialement pendant les jours fériés et les dimanches.

Bien qu'il s'estime directement touché par les nouvelles prescriptions fédérales envisagées — ceci du fait de l'importance prise dans les Alpes par l'aviation de plaisance — le Valais se déclare reconnaissant à l'autorité de certaines mesures qu'elle entend prendre pour lutter contre le bruit, mais souhaite que certaines propositions soient revues.

Comme les abeilles...

« Ils » sortent au premier soleil !



SION — L'année est à peine commencée. Jusqu'à maintenant les conditions atmosphériques n'ont pas été des plus favorables. Le trafic aérien a été passablement handicapé.

Et voilà, depuis deux jours le soleil a fait son apparition. A l'aérodrome militaire, les chasse-neige, les fraiseuses ont roulé sans discontinuer pour garder ouvertes les pistes recouvertes d'une belle couche de neige.

C'est une obligation. Et puis il est plus facile de tenir ouvertes les pistes en y étant continuellement sur la brèche qu'en intervenant après coup.

Hier après-midi, des vols ont eu lieu. Ceci a fait dire à un citoyen qui ne se range pas dans les rangs des promilitaristes : « Ces avions c'est comme les abeilles, au premier rayon de soleil, ils sortent... »

C'est assez juste. Au moment où l'on parle et discute de la lutte contre le bruit, ces appareils font aussi beaucoup de bruit.

— gé —

Notre photo : La fraiseuse au travail.

De la Noble Contrée au Val d'Anniviers

Importants dégâts dus à la neige



SIERRE — Les chutes de neige de ces derniers jours ont causé un peu partout de nombreuses perturbations et des dégâts matériels. Non loin de Sierre, le toit d'un dépôt abritant des véhicules à moteur a cédé sous le poids de l'imposante masse de neige. Ce dépôt était attenant à une fabrique de plots en ciment. NOTRE PHOTO : une vue du dépôt fortement endommagé par l'effacement dû à l'épaisse couche de neige.

A. C.

Pierre Mazeaud abandonne-t-il la politique ?

CHAMONIX. — Pierre Mazeaud, surtout connu dans la région pour ses activités alpines, était chargé de mission auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports. Il a quitté le cabinet du ministre François Missoffe où il s'occupait des questions sportives.

Pierre Mazeaud est un magistrat qui était entré en 1967 au cabinet de M. Missoffe après avoir été conseiller technique dans le cabinet de M. Jean Foyer, à l'époque Garde des Sceaux.

Un alerte octogénaire

SIERRE — Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Fauth, porte-drapeau du district de Sierre, vient de fêter ses 80 ans. Cet homme jouit encore d'une santé de fer et pratique encore la gymnastique dans les rangs des gyms-hommes de la ville de Sierre. Espérons que grâce à la pratique de ce sport noble et sain, M. Fauth parvienne aux 90 ans. C'est notre vœux le plus cher. Relevons qu'à cette occasion, la commune de Sierre a fait le geste traditionnel en envoyant des fleurs à l'heureux jubilaire.

A. C.

Concours régional d'Icogne

C'est dimanche prochain, 21 janvier, que le Ski-Club « La Lienne » d'Icogne organise son concours régional annuel. Les meilleurs coureurs du Centre ont d'ores et déjà annoncé leur participation et nul doute que l'on verra du beau sport. La piste de descente qui part des Mayens-de-Lens (sur la route Lens-Crans) bénéficie d'un enneigement exceptionnel et permettra certainement de battre le record détenu par Claude Moix de Saint-Martin. L'après-midi se disputera un slalom spécial en deux manches. Le programme est d'ailleurs le suivant :

- 10 h. 30 : descente;
- 13 h. 30 : slalom spécial;
- 17 h. : proclamation des résultats.

Les coureurs qui ne sont pas encore inscrits peuvent encore le faire jusqu'à samedi à 18 heures aux numéros de téléphone suivants : 2 59 58 (heures de bureau) et 2 85 22.

Venez nombreux à Icogne dimanche, le spectacle en vaudra la peine.



La société de chant La Cécilia

a le douloureux devoir de faire part du décès de

Brigitte ANÇAY

fille de son membre dévoué, Robert.

La Cécilia assistera in corpore à son ensevelissement qui aura lieu le mercredi 17 janvier 1968, à 10 heures, à Fully.



Madame et Monsieur Pierre PANNATIER, à Vernamiège, leurs enfants et petits-enfants, à Vernamiège, Zermatt, Genève et Martigny; Madame veuve Josephine ROSSIER, à Mase, ses enfants et petits-enfants, à Genève et Zurich; Madame et Monsieur Louis-Adolphe PANNATIER, à Vernamiège, leurs enfants et petits-enfants, à Vernamiège, Genève et Nax; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph-Louis PANNATIER ancien président

décédé à l'hôpital de Sion, le 16 janvier 1968, dans sa 65e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vernamiège, le jeudi 18 janvier 1968, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P 20639 S

Madame Delphine GAILLAND-DELEGLISE à Médières;

Monsieur et Madame René GAILLAND-TACHET à Genève; Madame et Monsieur Marcel DELEGLISE et leurs enfants Paul, Christine, Geneviève, François-Louis, Elisabeth, à Fontenelle; Mademoiselle Marie GAILLAND à Médières;

Madame Vve Ida GAILLAND, ses enfants et petits-enfants au Cotterg, Lausanne et Genève;

Monsieur Aloys GAILLAND, ses enfants et petits-enfants à Bagnes et Fully;

Monsieur et Madame Joseph GAILLAND, ses enfants et petits-enfants à Verbier;

Madame Vve Emma EVALET-GAILLAND, ses enfants et petits-enfants à Genève et en Savoie;

Madame Vve Aline WYSS-GAILLAND, ses enfants et petits-enfants à Lausanne;

Les enfants de feu Georges HAUDEN-SCHILD à Monthey;

Madame et Monsieur Louis DELEGLISE, à Fontenelle;

Madame et Monsieur Marcel DELEGLISE et leurs enfants à Médières et Verbier;

Madame Berthe DELEGLISE à Martigny;

ainsi que les familles parentes et alliées Duchoud, Huser, Besson, Corthay et Michellod, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis GAILLAND

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le 16 janvier 1968 dans sa 88e année, et muni des saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu au Châble, le jeudi 18 janvier 1968 à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le défunt était membre de la société Fédérée de Bagnes.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Mathilde LAMBIEL

née MICHELET

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons de messes, leurs messages, leurs envois de fleurs, de couronnes, l'ont reconfortée dans sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa sincère reconnaissance.

Un merci spécial aux révérends curés : Evéquo, de Nendaz, Simon Fournier, de Bramois, Caloz, aumônier de l'hôpital, aux docteurs Carruzo et Sierro, aux révérends sœurs et au personnel de l'hôpital, à la direction et au personnel de l'Imprimerie Moderne - Sion, aux Forces motrices du Mauvoisin et Maison Sauvinschmidt, Genève.

Sion, janvier 1968.

Activité fébrile dans les rues de la ville



SIERRE — Actuellement, les rues de la ville sont en pleine activité. Les services compétents ont mis en route l'action de débâlage de la neige. Tout ne peut pas se faire en un temps record. Les engins travaillent sans relâche afin de débarrasser les rues et les places de parc le plus rapidement possible. Souhaitons bon courage aux équipes de la voirie qui ont fait le maximum jusqu'à ce jour et ceci avec les moyens du bord. NOTRE PHOTO : une place de parc du centre est encore encombrée par la neige.

A. C.

échos du valais

DE VALERE A TOURBILLON

Quand je serai grand ?

C'est une réflexion qui revient souvent. Elle émane, bien entendu, de la part des enfants.

Ils font en effet des projets. Ils fleurissent de merveilleuses perspectives.

Hélas, jusqu'à la réalisation, le chemin est long et semé d'embûches. Les plus âgés, les parents la plupart du temps, provoquent cette question :

« Que deviendras-tu plus tard ? » La déclaration commence. Elle est impérative.

« Quand je serai grand, je deviendrais... »

Cette déclaration, je la classe avec cette autre : « Si j'étais riche ». Avec des « si » on met facilement Paris dans une bouteille.

Une personnalité, bien en vue, arrivée au faite de sa gloire, me confiait hier :

« Dans la vie d'une personne, il y a différentes étapes bien distinctes. Quand j'étais tout petit, je me voyais plus tard devenir évêque si ce n'est pas Pape.

Les années ont passé. J'ai découvert un peu plus le monde. Mon tempérament batailleur m'a fait pencher pour le militaire. Je ne pensais pas suivre la hiérarchie imposée. Je voulais devenir tout de suite général.

Mon ambition, mon inexpérience, dictaient des sentiments belliqueux. Le prestige de l'uniforme, les grands galons dorés, me faisaient songer que c'était là la plus belle destinée d'un homme.

Il ne devait rien y avoir de plus beau, de plus noble que le grade de général.

Hélas, ces belles illusions se sont envolées. J'ai de la peine, avec les années, à obtenir le grade de major. J'ai terminé ma carrière militaire avec ce grade. J'ai révisé tout au long des années mes ambitions de jeunesse.

Lorsque j'étais jeune homme, ayant besoin d'argent, je pensais que la profession de banquier était vraiment la plus belle.

Hélas, une fois encore, tout s'est passé autrement. Je suis devenu tout sauf ce que j'avais préparé et mûri pendant ma jeunesse.

Dans la vie, il en va souvent ainsi. Les beaux projets fondent comme le beurre au soleil.

Pourtant il faut avoir des aspirations, voire des ambitions.

Un enfant de 10 ans à qui la question a été posée : « Que feras-tu plus tard, a répondu du tac au tac : « Des revendications comme papa ! » Il n'avait pas absolument tort ou pas entièrement raison ? — gé —

Amitié italo-suisse



BRIGUE — A maintes reprises nous avons eu l'occasion de signaler la magnifique entente qui règne entre Italiens et Suisses œuvrant pour desservir l'important trafic ferroviaire se déroulant quotidiennement sur la ligne du Simplon. Hier, notre correspondant d'Outre-Simplon nous a fait parvenir un document réalisé à l'occasion d'une manifestation ayant réuni fonctionnaires du chemin de fer, de la douane, de la poste et de la police des deux pays amis et qui s'est déroulée à Domodossola.

Notre photo montre que le drapeau suisse est en bonne place. On distingue M. Paul Favre, représentant des CFF à Domodossola en uniforme. Comme nous savons que cet estimé fonctionnaire est actuellement malade, nous profitons de l'occasion pour lui souhaiter un bon et prompt rétablissement.

ludo

A cause du brouillard

Diverses collisions se sont produites, entre Viège et Rarogne. Ces accrochages sont dus au brouillard.

Il n'y a pas de blessés à signaler, mais d'importants dégâts matériels.

Un bloc de glace brise le pare-brise d'une motrice

BRIGUE — Un fait assez rare vient d'être enregistré sur la ligne du Simplon, peu après le passage de la frontière. En effet, un train international circulait dans la direction de l'Italie lorsque le conducteur du convoi — M. René Schmid, de Brigue — eut la désagréable surprise de voir un bloc de glace se détacher de la paroi d'une galerie et venir s'écraser contre le pare-brise. Ce dernier vola en éclats. Grâce à la présence d'esprit du conducteur, ce dernier ne fut que légèrement blessé au visage par des coupures de verres. Malgré cet incident, le train ne perdit pas de temps et rejoignit Domodossola où, habituellement, on effectue l'échange du véhicule à moteur.

Pleine offensive au Linceul, dans les Grandes Jorasses

CHAMONIX — Lorsque, à 9 heures du matin, on remonte le glacier de Leschaux, le spectacle est féérique, surtout en cette période de l'année où seuls les sommets, qui forment tout autour comme un écrin, sont léchés par le soleil. Rochers, glace et même neige prennent des nuances que l'on ne saurait décrire: les mots sont impuissants. Et puis, tout au fond de ce cirque, les Grandes Jorasses dressent

leur muraille inhospitalière et noire; jamais un seul rayon de soleil ne vient même la caresser. C'est dans cette paroi, qui s'étale sur plus de deux kilomètres de longueur que 2 hommes tentent de réussir l'impossible exploit: celui de graver le Linceul. Comme son nom l'indique, cet itinéraire est des plus lugubre et des plus dangereux. Ainsi, depuis quelques années, diverses tentatives se déroulèrent sur cette pente de glace qui relève parfois de plus de 80 degrés et où il faut, non seulement tailler au piolet la marche pour mettre le pied, mais aussi l'encoche pour qu'il soit possible de redresser le genou.

A chaque tentative, les alpinistes paraissent fatigués, écorchés et vaincus. Et puis, il y a aussi un terrible danger objectif: cette pente de glace, déchiquetée par de petites arêtes rocheuses est un véritable déversoir. En effet elle se trouve sous l'arête des Hirondelles et tout près de l'éperon Walker, et toutes les pierres et les avalanches y dévalent.

C'est donc cette horrible face que deux des meilleurs grimpeurs français, René Desmaison et Robert Flemmatt, qui ont déjà fait leurs preuves (rappelons-nous le Freney, l'hiver dernier), veulent vaincre coûte que coûte. Nous les avons aperçus, mardi matin, à l'aube, quittant le refuge de Leschaux, et, enfoncés jusqu'à mi-jambes, lourdement chargés, accompagnés des frères Baudin, se diriger vers l'attaque. A 10 heures, ils franchissaient la rimée.

Pendant que Gilles et Patrice Baudin restaient au camp de base avancé, les deux grimpeurs commençaient à équiper la paroi et, en fin de journée, avaient franchi 150 mètres environ. Ayant laissé cet itinéraire équipé, ils devaient redescendre, en fin d'après-midi, pour se reposer auprès de leurs compagnons. Ils dormirent allongés, cette nuit, mais, à partir de demain soir, ce sera suspendus à leurs cordes, baudriers et étriers qu'ils devront subir leur prochain bivouac. Bivouac pénible moralement et physiquement où l'on se sent seul, terriblement seul, et où il est nécessaire de tenir absolument. Et 5 fois, 6 fois peut-être, cette opération se renouvellera dans les jours à venir.

Bien entendu, pour réussir à « sortir » le Linceul, il faut nécessairement que les conditions atmosphériques soient avec la cordée, c'est-à-dire qu'il faut du froid, qui soude les pierres et les plaques de glace, mais aussi du beau temps.

François Charlet

CINEMA CINEMA

★ Sion - Arlequin ★

Du lundi au dimanche 21 janvier
Prolongation vu son grand succès.
2ème semaine.

Les grandes vacances

avec Louis de Funès plus drôle que jamais.

Vous ne l'oublierez pas de sitôt.

Parlé français - Scopecouleurs
16 ans révolus

★ Sion - Lux ★

Du mercredi 17 janvier au dimanche 21 janvier

Arthur Kennedy - Raffaele Pieu
Tatiana Samoilova dans

Marcher ou mourir

La bataille gigantesque qui a opposé Russes et Italiens dans les plaines d'Ukraine

Parlé français - 18 ans révolus

★ Sion - Capitole ★

Du mercredi 17 janvier au dimanche 21 janvier

Lex Barkers - Santa Berger
Paul Guers dans

Le mystère du temple hindou

Un film d'aventures des plus grandioses, tourné dans le fabuleux continent hindou

Parlé français - Technicolor
16 ans révolus

★ Martigny - Étoile ★

Grande première valaisanne

Dès ce soir mercredi - 15 ans révolus
Sean Connery est James Bond dans :

On ne vit que deux fois

Le meilleur film de la série
Majoration 50 ct. la place

★ Martigny - Corso ★

Dès ce soir mercredi - 18 ans révolus
Paul Hubschmidt et Hildegard Knef dans

Cargaison blanche pour Zanzibar

Un drame de la traite des blanches

★ Cinéma d'Ardon ★

Vendredi, samedi et dimanche
LA GRANDE VADROUILLE

★ Riddes - L'Abeille ★

Ce soir relâche
Samedi et dimanche
LES CHEYENNES

★ Saxon - Rex ★

Aujourd'hui : RELACHE

Jeudi 18 - 16 ans révolus
A TOI DE FAIRE MIGNONNE

Dès vendredi 19 - 18 ans révolus
X 1-7 TOP SECRET

★ Fully - Michel ★

Mercredi 17 - 16 ans révolus

De l'action avec Eddie Constantine

A toi de faire Mignonne

Dès vendredi 19 - 18 ans révolus

Bourvil et Lino Ventura dans

Les grandes gueules

★ Monthey - Montheolo ★

Une bouffée d'air du grand large...
avec Alain Delon - Lino Ventura

Les aventuriers

Joanna Shimkus

Le «bestseller» du film d'aventures
qu'il ne faut pas manquer

Scope-couleurs - 16 ans révolus

★ Monthey - Plaza ★

Dans la lignée des grands westerns
italiens

voici le poignant film de Sergio
Corbucci

Ringo au pistolet d'or

Un tueur... un joueur... impossible
à oublier!

En couleurs - Dès 16 ans révolus

★ Bex - Rex ★

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans révolus

Le film de Claude Autant-Lara :

Tu ne tueras point

avec

Susanne Flon - Laurent Terzieff

Aide efficace au Tiers-Monde

L'association Chetaibi - District d'Aigle

LAUSANNE — Depuis 1964, les églises catholiques et protestantes et les collectivités publiques d'Aigle, groupées en une « Association Chetaibi - district d'Aigle » (« Acheda »), travaillent à soutenir et développer une population algérienne dans le besoin, encourageant les échanges entre deux peuples et deux continents, rendant ainsi plus proches les problèmes de la faim dans le monde.

En 1967, grâce aux 25 000 francs qu'elle a pu réunir, l'« Acheda » a envoyé à Chetaibi (près de Bone, Algérie) 3 000 kilos de vêtements, 800 kilos de médicaments, 1000 kilos de matériel divers et 200 kilos de lait et de farines. Depuis 1964, par l'entremise de l'« Acheda », 60 Suisses (campeurs, volontaires) se sont rendus à Chetaibi. Quatre Suisses s'y sont succédé à la pouponnière. Une sœur travaille à l'hôpital depuis 1966. Quinze enfants et jeunes gens de Chetaibi sont déjà venus en Suisse faire des séjours médicaux et des stages professionnels. 25 jeunes Romands ont vécu à Chetaibi dans un camp de travail en été 1967.

Pour 1968, l'« Acheda » prépare, avec l'appui de la Coopération technique suisse, le lancement d'un important projet d'animation rurale.

De nombreux cols fermés

BERNE. — L'ACS et le TCS annoncent mardi que les cols suivants sont fermés : Albula, Fluela, Furka, Grimsel, Klausen, Lukmanier, Oberalp, Pilion, Saint-Gothard, Simplon, Splügen, Susten et Umbrail, ainsi que le Grand-Saint-Bernard et le San Bernardino. Pour les voies d'accès aux tunnels, des pneus à neige ou des chaînes sont indispensables. Le col de la Bernina est fermé de 18 à 7 heures. Le jour, des pneus à neige ou des chaînes sont nécessaires. Le versant fribourgeois du col de Bellegarde (ou Bruch) est fermé. Les routes suivantes sont fermées : Gampel-Goppenstein et Goeschenen-Andernatt, alors que la route Reichenau-Flims est ouverte et praticable normalement. Pour le col de Saanenmoser et les routes de Giornico-Airolo à partir de Faido et Aigle-Villars des pneus à neige sont à conseiller. Pour tous les autres cols et routes, des pneus à neige ou des chaînes doivent être utilisés.

Revision totale de la Constitution fédérale et la jeune génération radicale

BERNE. — Des représentants de la Jeunesse radicale suisse, des étudiants libéraux et jeunes parlementaires radicaux se sont réunis à Berne, sous la présidence de M. Louis-Claude Martin, président de la Jeunesse radicale suisse, dans le cadre de l'accord de collaboration qu'ils ont conclu. Il ont procédé à la constitution d'une commission spéciale chargée d'étudier le problème de la révision totale de la Constitution fédérale. Cette commission sera présidée par Me Jean Hertig, de Neuchâtel et devra déposer un rapport lors de l'assemblée collective des trois organisations qui aura lieu à Bienne, en octobre 1968.

Les délégués présents des mouvements de Jeunesse radicale, conscients de l'importance de l'œuvre à entreprendre et de la nécessité pour notre pays de se donner une charte fondamentale renouée et adaptée aux nécessités de notre temps, engagent tous les jeunes citoyens à contribuer aux travaux préparatoires.

SEMAINE DE PRIERE POUR L'UNITE DES CHRETIENS

du jeudi 18 janvier au jeudi 25 janvier

- ★ Aujourd'hui dans le monde, aujourd'hui à Sion les chrétiens demeurent éloignés les uns des autres
- ★ De profondes divergences les séparent.
- ★ Mais tous désirent travailler pour que soit rétablie cette unité perdue.
- ★ Et nous pouvons nous unir dans la prière du Christ : « Que tous soient un ».
- ★ Que notre volonté commune et fondamentale soit d'être disponible pour l'œuvre du Seigneur, pour « qu'arrive l'unité des chrétiens telle que le Christ la veut, par les moyens qu'il voudra ».
- ★ Cette disponibilité, frères séparés de Sion, nous l'exprimerons, nous la vivrons, nous la fortifierons.

Jeudi 18 janvier à 20 h 30 à l'Aula du collège :

- Chant
- Ecoute de la Parole
- Prière commune

Dimanche 21 janvier :

Dimanche consacré à la prière pour l'Unité des chrétiens dans les communautés respectives.

Jeudi 25 janvier à 20 h 30 à l'Aula du collège :

- Chant
- Ecoute de la Parole
- Prière commune

Ensemble, demandons au Seigneur de nous aider à écarter de nos intelligences et de nos cœurs tout ce qui s'oppose à la compréhension mutuelle et à la réconciliation.

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

Sévère bilan de la tempête: PLUS DE 40 MORTS

PARIS — Une quarantaine de morts, plusieurs dizaines de blessés: tel est le lourd bilan des dernières 48 heures de la tempête qui sévit depuis plusieurs jours sur l'Europe, l'Asie Mineure et le Proche-Orient.

Paradoxalement ce sont l'Asie Mineure et le Proche-Orient qui restent le plus atteints. Vingt morts, en général des personnes âgées succombant à des crises cardiaques, sont dénombrés à SALONIQUE. En TURQUIE, le froid accentue sa pression avec des températures de -32 degrés. On y compte déjà 6 morts et 8 blessés. Des bandes de loups ont fait leur apparition en Anatolie centrale. La Mer de Marmara est, pour la première fois depuis 30 ans recouverte de glaçons. La première fois également depuis 30 ans, il a neigé sur Mersin, en Méditerranée. En YOUGOSLAVIE le froid reste vif dans les régions montagneuses, mais le dégel se poursuit dans le reste du pays, grossissant les rivières dangereusement. Deux petites filles sont nées dimanche dans un tramway, la basse température ayant hâté, semble-t-il, la délivrance de la mère. Un seul enfant a survécu.

En ISRAËL, Jérusalem est de nouveau isolée par la neige ainsi que toute la Haute-Galilée. La route Tel-Aviv-Jérusalem, à nouveau, est coupée par d'importantes congères. Un nouvel ajournement de l'échange des prisonniers israéliens et égyptiens a été rendu obligatoire en raison des exécrables conditions atmosphériques.

Amélioration par contre en Europe

occidentale, où les raz de marée que l'on craignait sur les PAYS-BAS et en ALLEMAGNE ne se sont pas produits, la tempête sur l'Atlantique s'étant calmée. Toutefois, des inondations sont signalées aux Pays-Bas en raison de la crue des rivières et plusieurs routes sont déjà coupées. La ville de Hoo-geveen est partiellement sous les eaux. Inondations également en Bavière, près de Vilshofen, où l'état d'urgence est décrété.

Tempête encore au DANEMARK, où l'on déplore 7 morts: trois enfants

écrasés par la toiture d'une école et 4 occupants d'une voiture emportée par les flots.

Trois morts encore en Allemagne de l'Est, victimes de la tempête et du froid. En SUISSE, une avalanche a emporté trois militaires. L'un d'eux a succombé.

En FRANCE, le temps reste relativement beau et le froid et la neige ont presque totalement disparu dans les plaines. La Seine a atteint hier matin 4 m 25 au pont de La Tour-nelle, à Paris, 10 centimètres de plus

que lundi. On escompte une crue de 5 mètres pour demain. Dans le Centre de la France, les dégâts aux liaisons routières et téléphoniques sont importants et plusieurs hameaux du Cantal sont encore isolés.

SITUATION « DESASTREUSE » EN ECOSSE

APRES LE DERNIER OURAGAN

LONDRES — « Selon les derniers renseignements, l'ouragan qui a balayé l'Ecosse dans la nuit de dimanche à lundi a fait 19 morts et plus d'une centaine de blessés grièvement atteints », a déclaré mardi après-midi devant la Chambre des Communes M. William Ross, secrétaire d'Etat pour l'Ecosse. 1700 personnes sont maintenant sans abri, 300 maisons ont été détruites et des milliers d'entre elles endommagées, a encore précisé M. Ross.

De son côté, le premier ministre, M. Harold Wilson, a indiqué qu'il considérait la situation de l'Ecosse « comme un désastre ».

125 degrés centigrades sur la Lune

PASADENA (Californie) — Les techniciens de la NASA ont suspendu, lundi, le fonctionnement de la petite excavatrice et du laboratoire d'analyse du sol lunaire, dont est équipé « Surveyor 7 », en raison de la température excessive — plus de 125 degrés centigrades — régnant sur le satellite naturel de la Terre.

Si les deux instruments mentionnés se refroidissent suffisamment vite, ils seront remis en service par télécommande, mercredi prochain, jusqu'à la venue de la nuit lunaire.

« Surveyor 7 » s'est posé en douceur sur la Lune, près du cratère Tycho, le 9 janvier. Sa caméra de télévision a retransmis plus de neuf mille photographies à la Terre. Cette caméra est fréquemment arrêtée, afin d'éviter toute surchauffe.

Il tue sa grand-mère pour 30 fr.

PARIS. — Un employé des pompes funèbres âgé de 29 ans a tué sa grand-mère âgée de 80 ans, à coups de gourdin pour lui voler la modique somme de 30 francs.

Le meurtrier, Claude Delattre, qui a été blessé à la tête durant la guerre d'Algérie, est pensionné à 80 %. Il était venu rendre visite à la vieille dame le matin pour lui demander de lui prêter une somme d'argent dont il avait besoin, sa femme étant sur le point de mettre au monde un bébé. Mais sa grand-mère, qui passait dans la famille pour avoir quelque argent mais n'être pas toujours généreuse, refusa. Il revint dans la soirée, mais l'octogénaire ne se laissa pas attendrir. « J'étais fou de rage, a avoué Claude Delattre. J'ai housculé ma grand-mère qui est tombée lourdement de sa chaise sur le carrelage de la cuisine.

J'ai perdu la tête. J'ai saisi une buche de bois à côté du poêle et je l'ai frappée. Comme elle criait et appelait « au secours » je lui ai enfoncé un torchon dans la bouche. »

Le criminel a été écroué.

Les églises protestantes de Suisse au secours de la Sicile

LAUSANNE. — Dans le cadre de l'effort d'entraide œcuménique en faveur des victimes du tremblement de terre en Sicile, l'Entraide protestante aux églises et aux réfugiés (EPER) recueille les dons qui lui seront envoyés dans ce but.

Onze communautés évangéliques et diverses œuvres sociales sont situées dans la zone sinistrée. Des paroisses évangéliques existent dans les trois centres de secours: Palermo, Trapani et Agrigento. Elles joignent leurs efforts de secours à ceux de l'Etat italien, du Vatican et de Caritas, tandis que le centre évangélique de Rieti a envoyé sur place une équipe de volontaires.

Les dons des fidèles et des églises évangéliques sont reçus avec reconnaissance au compte de chèques postaux No 10 - 1390, EPER, Lausanne, avec la mention: « Tremblement de terre en Sicile. »

LE PEN-CLUB INTERNATIONAL A PROTESTE A MOSCOU

LONDRES — Le Pen-Club, organisation internationale dont le siège est à Londres, a adressé mardi une vive protestation à Moscou contre le procès et le jugement des 4 intellectuels soviétiques la semaine dernière.

LES CRIMES DU LANDRU HOLLANDAIS

UTRECHT — Déjà inculpé de quatre meurtres, le Landru hollandais, Hans van Zeegers, 25 ans, a encore avoué, le week-end dernier, avoir assassiné deux autres personnes dont un régisseur britannique, M. Claude Berkeley. Arrêté le mois dernier par la police judiciaire d'Utrecht, Hans van Zeegers, sans profession, est un cas unique dans les annales du crime aux Pays-Bas.

L'assassin qui apprit, affirme-t-il, l'art de tuer d'un vieillard surnommé « le vieux Nol », âgé de 75 ans, originaire d'Arnhem, a sur la conscience la mort d'un fabricant en feux d'artifice d'Utrecht, âgé de 74 ans, d'un fermier de Heeswijk, près de Gouda, d'une jeune femme d'Amsterdam et d'une institutrice de Rotterdam. Son vieux maître est également en prison sous l'inculpation de complicité.

Hans van Zeegers vient de reconnaître être l'auteur de l'assassinat d'une autre femme d'Amsterdam, et du régisseur britannique, Claude Berkeley, dont le corps fut découvert le 20 septembre 1965, flottant sur l'eau du canal à Amsterdam.

Les milieux policiers d'Utrecht estiment en outre que Hans van Zeegers pourrait avoir commis d'autres crimes.

Une apprentie attaquée à Zurich

ZURICH. — Une jeune apprentie de 18 ans, qui avait été chercher de l'argent à la poste du Fraumuenster, a été attaquée alors qu'elle rentrait à son bureau, et attendait l'ascenseur de la maison où il se trouve. Un inconnu, âgé de 20 ans environ, l'a frappée avec un objet contondant, et lui a volé la serviette contenant l'argent, quelque 1 300 francs. Il prit la fuite par la Talstrasse. La jeune fille put regagner son domicile après avoir reçu des soins.

L'inconnu est de stature moyenne (160 cm) mince, avec des cheveux blonds et un visage ovale. La serviette volée est brun-foncé.

Accident mortel au service militaire

BERNE. — Le Département militaire fédéral communique:

« Un accident mortel s'est produit, lundi, dans le cadre d'un exercice de l'école de sous-officiers d'infanterie de montagne 12, au lieu-dit « Klettergarten » entre Coire et Felsberg. Une plaque de neige s'est détachée et a enseveli trois militaires. Alors que deux d'entre eux n'étaient que légèrement atteints, le troisième, le canonnière-lance-mine Juerg Jeger, devait décéder des suites de ses blessures. Il était âgé de 21 ans, et habitait à Coire. »

Un butin de 19 000 francs

BALE. — Des inconnus se sont introduits par effraction dans la nuit de lundi à mardi, dans un magasin d'appareils photographiques, à Bâle. Ils se sont emparés de 22 caméras, pour un valeur de 19 000 francs. Ils se sont introduits dans le magasin, récemment installé dans cette maison, située en plein centre de la Bâle, en brisant une porte de verre. Après avoir fait main basse sur les caméras de prix du magasin, ils tentèrent de forcer la porte d'un magasin d'objets artisanaux, mais ne purent parvenir à leurs fins.

M. Papandréou à Paris

PARIS — Venant d'Athènes, M. Andreas Papandréou, qu'accompagnait sa famille, est arrivé hier matin à l'aéroport d'Orly. Interrogé par les journalistes, celui-ci s'est refusé à toute déclaration, se bornant à répondre qu'il avait l'intention de réunir une conférence de presse d'ici quarante-huit heures.

Guatemala: des attachés américains assassinés

GUATEMALA — Le chef du commandement militaire américain au Guatemala, John Weber, et l'attaché naval Ernest Montrose ont été assassinés mardi par des inconnus dans la capitale guatémaltèque. De plus, lors de l'attaque qui eut lieu dans une des grandes artères au sud de la ville, deux fonctionnaires américains qui se nommaient Harry Grenne et John Foster, ont été grièvement blessés.

L'URSS A LANCE UN NOUVEAU SATELLITE LE «COSMOS-199»

MOSCOU — L'Union soviétique a lancé mardi un nouveau satellite artificiel de la terre, le «Cosmos-199».

ELECTIONS EN FINLANDE: PREMIERS RESULTATS

HELSINKI — Les premiers résultats des élections en Finlande laissent apparaître avec certitude que M. Urho Kekkonen sera élu pour la 3e fois. Président de la République finlandaise pour une nouvelle législature de six ans.

DEMENTI BRITANNIQUE

LONDRES — Le gouvernement britannique a catégoriquement démenti mardi soir les informations de source bafraise selon lesquelles la Grande-Bretagne aurait envoyé récemment des troupes au Nigéria.

DEMISSION D'UN SECRETAIRE ADJOINT AMERICAIN AU TRESOR

WASHINGTON — M. Winthrop Knowlton, secrétaire adjoint au trésor pour les affaires internationales, a remis sa démission pour raisons de santé et quittera son poste le 31 janvier.

L'INCENDIE DU NAVIRE DANS LE CANAL DE HOUSTON: AUCUNE VICTIME

HOUSTON — Le navire à bord duquel un incendie s'est déclaré alors qu'il se trouvait dans le canal de Houston n'est pas un pétrolier mais un cargo voyageant sous pavillon libérien, «The Christiane» appartenant à la «Christiane Shipping Company» des Bermudes.

On ne signale aucune victime parmi les 34 personnes qui étaient à bord. Elles ont pu quitter le navire qui est allé s'échouer sur l'une des rives du canal.

Selon les premières informations, il semble que l'accident ait été provoqué par la collision du cargo avec un remorqueur.

L'URSS NOMME UN NOUVEAU REPRESENTANT A L'ONU

MOSCOU — Le gouvernement soviétique vient de nommer M. Jacob Malik, vice-ministre des Affaires étrangères, au poste de représentant permanent de l'URSS à l'ONU et au Conseil de sécurité, en remplacement de M. Nicolas Fedorenko qui, libéré de ses fonctions aux Nations Unies sera transféré à un autre poste, annonce l'agence Tass.

TRENTE-DEUX PASSAGERS CLANDESTINS MORTS DE FAIM

LA NOUVELLE DELHI — Trente-deux Pakistanais sont morts de faim et de soif après avoir dérivé pendant 15 jours sur la mer d'Oman à bord d'un chalutier qui transportait 135 passagers clandestins vers Dubaï, sur le golfe Persique, où ils espéraient trouver du travail.

LUNDI, OUVERTURE DU PROCES DU MARECHAL AMER

LE CAIRE — Le procès de cinquante-cinq participants à la tentative de coup d'Etat du maréchal Amer, ancien premier vice-président de la RAU, tentative qui fut découverte moins de trois mois après la défaite du Sinaï, s'ouvrira lundi prochain, annonce-t-on au Caire.

EN MARGE DU PROCES DE MOSCOU...

(De notre correspondant GEORGES HUBER)

L'Union italienne pour le progrès de la culture a organisé dernièrement une manifestation qui mérite d'être signalée à l'étranger: quelques écrivains de derrière le rideau de fer, ayant choisi la liberté, ont décrit le drame de leurs collègues et amis restés sous la coupe de la tyrannie.

C'est M. Paolo Rossi, député, leader de l'aile droite du parti socialiste italien, qui a ouvert la séance, au théâtre de l'Elysée. Il a rappelé un mot de Tacite, l'historien latin qui connut, lui aussi, la tyrannie: « Rare bonheur des temps où il est permis à l'homme de penser à son gré et de s'exprimer en liberté! » Le monde d'aujourd'hui connaît en certains pays une tyrannie inconnue — à ce degré — des siècles passés. Ni les sujets des empereurs romains, ni les sujets des rois de France au XVIe et au XVIIe siècle ne connurent l'étouffement de la pensée qui est devenu aujourd'hui comme une institution derrière le rideau de fer.

L'oppression, remarque M. Rossi, sévit d'ailleurs aussi ailleurs, sous d'autres formes: qu'on songe par exemple à la Grèce des colonels et aux pays arabes.

SOLIDARITE OPERANTE

Oppression sans issue? Non. Les chefs des régimes tyranniques ne sont — et ne peuvent d'ailleurs pas demeurer — entièrement indifférents aux réactions des libres. Par ailleurs il convient d'encourager les écrivains qui, derrière le rideau de fer, s'efforcent de sauvegarder quelque lambeau de liberté, en s'exposant à de cruelles représailles.

Après l'introduction de M. Paolo Rossi, le public du théâtre de l'Elysée écouta successivement un penseur ukrainien, le professeur Wasyl Fedoronzuk, un ancien professeur d'économie politique de l'université de Zagreb, M. Kolak, un Hongrois, le professeur Ladislav Toth et, enfin, un jeune italien, Mario Politi, rentré d'un séjour en Tchécoslovaquie.

M. Fedoronzuk évoqua entre autres le procès intenté en Ukraine à 70 intellectuels, condamnés soit à la prison,

soit à la déportation, pour s'être élevés contre l'état d'assujettissement de l'Ukraine par les Soviétiques.

Le professeur Kolak vient de quitter la Yougoslavie, pour se soustraire à une arrestation désormais sûre. Il estime que, plus encore qu'au Vietnam, c'est en Yougoslavie que sont aux prises la démocratie et la tyrannie communiste, avec cette différence qu'en terre yougoslave les partisans des libertés démocratiques doivent mener une lutte souterraine.

« LA DOLARISATION »

Le professeur Kolak voit trois périodes dans l'histoire des intellectuels yougoslaves depuis la fin de la deuxième guerre mondiale: d'abord la terreur, puis un temps de laxisme, correspondant à la «dolarisation» du pays, besogneux de l'aide économique de l'Occident libre; enfin, actuellement, une reprise de l'oppression idéologique.

Le professeur Kolak a relevé un fait digne d'attention: c'est sous la pression des protestations du monde libre que les juges yougoslaves réduisirent d'un an la peine très sévère infligée naguère à M. Mihajlov.

Des philosophes croates, défenseurs de l'autonomie culturelle de leur région, furent condamnés naguère à un an et demi de prison.

M. Kolak évoqua également le cas de Monseigneur Draganovich, cet exilé yougoslave, adversaire de Tito, ramené en septembre dernier de force — semble-t-il — en Yougoslavie, drogué, et, enfin, contraint à une profession de foi dans le régime marxiste de Tito. Mgr Draganovich en savait trop sur les horreurs commises par les gens de Tito au temps de la «libération»...

La liberté existe en Yougoslavie, affirme M. Kolak, mais seule pour les membres du parti. Pour les autres hommes, ils n'ont que la liberté de murmurer...

Qui dit aujourd'hui intellectuel en Hongrie, observa de son côté l'orateur magyar de cette manifestation, dit résistance, même s'il ne s'agit que d'une résistance clandestine habilement camouflée. Sans citer les noms des au-

teurs, M. Ladislav Toth lut à ses auditeurs romains quelques poésies hongroises contemporaines, où, sous les cendres de l'oppression politique, on sent la chaleur des braises de la liberté humaine.

Quant aux intellectuels tchécoslovaques, M. Mario Politi, rentré de Prague, a l'impression que pour sauvegarder de quelque façon leur liberté, ils se réfugient dans la tour d'ivoire d'une «littérature pure», détachée de toute solidarité avec le régime politique. C'est une façon de protester. Ce n'est peut-être pas la plus courageuse, ni la plus efficace.

DEUX POIDS ET DEUX MESURES

Relevons en conclusion, pour compléter ce bref aperçu de la manifestation de l'Union italienne pour le progrès de la culture, que quelques périodiques italiens au cours de ces dernières semaines se sont élevés contre le rapt de Mgr Draganovich par des émissaires yougoslaves. «Le prélat a été vendu pour trente dinars».

Malheureusement ces protestations n'ont été le fait que d'une partie de la presse, celle dite de droite. La plupart des journaux s'en sont tenus à des nouvelles assez brèves, sans trop chercher à dilucider le mystère de l'enlèvement.

Deux poids et deux mesures...

Quels cris aurait-on poussés, quels cortèges auraient défilés à travers les villes d'Italie, si l'enlèvement d'un adversaire politique avait été réalisé au profit de l'Espagne ou du Portugal...! M. Attilio Baglioni, qui dans l'hebdomadaire Nuova repubblica tient la rubrique: Libre voix catholique, observe à ce propos: «Au congrès national de la démocratie chrétienne à Milan beaucoup d'orateurs ont tonné contre les colonels grecs, mais personne contre les maréchaux yougoslaves; beaucoup ont versé des larmes pour Teodorakis, nul n'a pleuré le sort de Draganovich.

Certains agencements devant les maîtres du jour, portent à user de deux poids et de deux mesures...

Georges HUBER

NOUVELLES SUISSES ET ÉTRANGÈRES

**SUITE LOGIQUE
DE LA DEVALUATION**

Les RESTRICTIONS BUDGETAIRES annoncées par M. Harold Wilson auront des conséquences internationales politiques et économiques très graves

De ce fait, l'Angleterre se rapproche de l'Europe occidentale mais va laisser les USA seuls gendarmes anti-communistes en Asie

LONDRES — Voici un tableau des principales mesures d'économie annoncées mardi par le premier ministre, M. Harold Wilson :

1 DEFENSE

Retrait d'ici à la fin 1971 des troupes britanniques d'Asie du Sud-Est et du Golfe Persique.

Annulation de la commande de cinquante chasseurs-bombardiers américains F-111 — économie d'environ 400 millions de livres, d'ici à 1977-78.

Nouvelles négociations avec Bonn sur les compensations des frais en devises des troupes britanniques en Allemagne.

Réduction des crédits de défense passive et des dépenses pour la recherche militaire.

2 DOMAINE SOCIAL

Taxe de deux shillings six pence sur chaque ordonnance médicale — exception faite pour vieillards et enfants.

Augmentation de deux shillings des cotisations hebdomadaires pour la sécurité sociale.

Relèvement des allocations familiales maintenu uniquement pour les familles nécessiteuses.

3 EDUCATION

Ajournement de 1971 à 1973 du relèvement de 15 à 16 ans de l'âge de la scolarité obligatoire — économie de 33 millions de livres en 1968-69 et 48 millions en 1970.

Suppression de la distribution gratuite de lait dans les écoles secondaires à partir de septembre, et réduction dans les constructions de nouvelles écoles.

4 DOMAINE PUBLIC

Réduction des dépenses pour la construction de routes. 53 millions en 68-69 et 69 millions en 69-70.

Diminution de 15 000 unités dans le programme de construction de logement.

Total économies envisagées, 300 millions de livres en 1968-69 et 416 millions en 1969-70, à l'exclusion des mesures budgétaires futures.

Une politique d'austérité économique renforcée et la menace de nouveaux impôts, telles sont les perspectives réservées au peuple britannique. Indépendamment de l'opposition qu'il va soulever sur le plan intérieur, il est inté-

ressant de souligner que M. Wilson, par son programme très sévère, a complètement changé l'ordre des valeurs quant à sa politique étrangère. Le désengagement de l'Angleterre dans l'OTASE comme dans l'OTAN, dû à la réduction du budget militaire, indique un rapprochement de l'Europe extraordinairement sensible. Nous pensons que le général De Gaulle devra enfin se rendre compte de la mission européenne qu'entend suivre la Grande-Bretagne et abandonner le veto qu'il a mis à son admission à la CEE.

Il faut prendre acte aussi que, de ce fait, les Américains vont rester les seuls gendarmes anti-communistes en Asie notamment et dans le Moyen-Orient, à l'est d'Aden, puisque dès 1971 l'Angleterre va se retirer de partout.

Ainsi semble sonner le glas de la Grande-Bretagne comme super-puissance.

Le premier ministre, qui a été hué par l'opposition conservatrice lorsqu'il a annoncé les mesures d'économie militaire a été l'objet de sifflets et de cris de « démission » de la part de la gauche travailliste lorsqu'il a fait part des coupures dans les services sociaux.

M. Heath demande la démission de M. Wilson

LONDRES — M. Heath s'est élevé contre le non respect par le gouvernement des engagements de la Grande-Bretagne à l'égard de ses alliés. Répondant au chef de l'opposition, M. Harold Wilson a indiqué que les réductions dans le budget militaire de la Grande-Bretagne impliquaient une diminution de ses engagements Outre-Mer. Il a ajouté qu'il convenait donc de renégocier ces engagements avec les amis de la Grande-Bretagne dans l'optique des mesures d'économies annoncées.

De son côté, M. Duncan Sandys, ancien ministre et député conservateur, a affirmé que le premier ministre avait commis « un abus de pouvoir monstrueux » en décrétant le désengage-

ment à l'Est de Suez, sans consultations préalables avec le Parlement. M. Sandys s'est écrié : « De quel droit le premier ministre abdique-t-il ainsi le rôle de la Grande-Bretagne ? »

Sur les bancs travaillistes, M. Emmanuel Shinwell a affirmé que la crise actuelle de l'économie britannique était imputable à une gestion conservatrice de 13 ans qui a pris fin en 1964. Plusieurs députés de la gauche du Labour ont critiqué le gouvernement d'imposer une taxe sur les ordonnances et de couper certains des crédits alloués à la construction.

Le débat sur la déclaration de M. Wilson aura lieu mercredi et jeudi et se terminera par un vote.

PAS DE RELEVÉ AMERICAINE DES TROUPES BRITANNIQUES A L'EST DE SUEZ

WASHINGTON — « Nous regrettons l'annonce du gouvernement britannique concernant ses forces dans le Golfe Persique et le Sud-Est asiatique mais nous n'envisageons pas de nous substituer aux forces britanniques »,

a déclaré mardi M. Carl Barch, porte-parole du Département d'Etat.

« Concorde » volera au plus tôt en avril

PARIS. — Un porte-parole du ministère français de l'Aviation a annoncé mardi que l'avion supersonique franco-britannique « Concorde » ferait son premier vol en avril sinon en mai. Ce serait un vrai miracle que le premier vol puisse avoir lieu le 28 février comme prévu.

Les représentants de « Sud-Aviation » et de la « British Air Craft Corporation » qui construisent le « Concorde », ont démenti que le matériel d'équipement livré par les Etats-Unis soit défectueux.

DEMISSION D'UN DEPUTE TRAVAILLISTE AUX COMMUNES

LONDRES — M. Leslie Hale, 65 ans, député travailliste de Oldham West, (Lancashire) a annoncé hier sa démission pour raisons de santé.

DEUX AGRESSEURS CONDAMNÉS

LAUSANNE. — Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1966, Georges Pichard, 33 ans, ouvrier d'usine, qui a servi pendant dix ans dans la Légion étrangère, et Alain Bopp, 26 ans, magasinier, rencontrèrent à Lausanne un camarade ayant milité dans une organisation d'extrême droite avec Georges Pichard, nommé Max Kaeser. Sous le prétexte de lui réclamer la valeur d'un manteau prêté à Marseille, les deux acolytes embarquèrent Max Kaeser dans leur automobile, le frappant sans arrêt.

Arrivés à Bremlens, ils le plongèrent dans une fontaine à deux ou trois reprises et exigèrent de leur victime une reconnaissance de dette de 150 francs.

Abandonné sans autre au milieu de la nuit, le malheureux dut faire huit jours d'hôpital. Les deux agresseurs ont comparu, le 11 janvier, devant le tribunal de police correctionnelle de Lau-

sanne, leur victime s'étant portée partie civile. Le jugement a été rendu mardi matin.

Pour lésions corporelles simples, pour extorsion, pour conduite sans permis, Georges Pichard a été condamné à 20 mois de prison moins 14 jours, au 4/7 des frais et Alain Bopp, comme coauteur, a été condamné à 15 mois de prison moins 14 jours de préventive, et les 3/7 des frais. Les deux condamnés doivent à Kaeser une indemnité de 500 francs pour frais d'hôpital. Ces deux condamnations dépassent les réquisitoires du ministère public (18 mois et un an de prison).

Feu de combles dans un grand magasin à Emmenbrücke

LUCERNE. — Mardi après 16 h 30, le trafic de transit Lucerne-Bâle à Emmenbrücke a dû être détourné pendant plusieurs heures à la suite d'un incendie dans les combles des « Nouveaux Grands Magasins S. A. ». Le feu a détruit des quantités de denrées alimentaires, des bougies et des étagères en bois et de grosses quantités de matériel d'emballage. La toiture est quasi complètement détruite et le bâtiment a subi de gros dégâts d'eau.

On ignore encore pour le moment la valeur du dommage matériel, mais on l'estime à 100 000 francs au moins.



La désolation en Sicile

PALERME — De Palerme à Agrigente, d'Agrigente à Trapani, et dans l'immense triangle que délimitent ces trois villes, règne la désolation la plus complète. Sur des centaines de kilomètres, aux carrefours des principales routes, à proximité des villages, des villes, de l'est à l'ouest, du nord au sud, les Siciliens sont en quête d'un refuge provisoire. Des dizaines de milliers de personnes, des enfants en bas âge, des vieillards, ont passé la nuit en plein-air, se réchauffant aux feux de camp aux leurs vacillantes sous un ciel de plomb.

Les visages sont las, les regards parfois hagards quand ils sont pris dans la lumière crue des phares de notre voiture dont le passage vient troubler le repos de ces déshérités.

De Palerme à Poggioreale, c'est le même spectacle attristant et mon chauffeur doit faire preuve de prudence

pour contourner les groupes de personnes réunies autour d'un feu, au milieu même de la route. Enfin, nous arrivons à Poggioreale (2698 habitants). A l'entrée du village, trois maisons éventrées. Vingt mètres plus loin, toutes les habitations, de part et d'autre de la rue principale se sont effondrées. Il n'y a pas âme qui vive. Là encore, il faut faire attention: des pans de murs menacent de s'écrouler. On fait du gymnase dans les décombres. A la sortie de Poggioreale, deux vaches et six ou sept mulets, errant, craintifs. Les animaux ont changé de couleur: leur manteau est à présent blanc, de la couleur de la poussière de leur étable ou de leur écurie.

Quelques kilomètres encore, et c'est Salaparuta (2943 habitants) complètement rasé. « Il n'y a eu que 6 morts », me dit un lieutenant des carabinieri qui, avec quelques hommes, interdit l'accès du village. « Vous ne pouvez plus passer à présent: des murs risquent de s'écrouler et la route est coupée à deux kilomètres au sud de Salaparuta ».

Nous rebroussons chemin, puis nous nous dirigeons vers Gibellina (6410 habitants), presque entièrement détruite et où il y aurait une centaine de morts encore sous les décombres. A trois kilomètres de la localité, en plein virage, la route est barrée par des blocs de pierres et des éboulis, impossible de franchir ce barrage naturel qui s'est détaché de la montagne. (Nos photos).

Il faut de nouveau rebrousser chemin. La pluie tombée un peu plus tôt a chassé la neige. Nous partons vers Alcamo, puis revenons par Calami, Vita, puis par Santa, Ninfa, Partanna. Partout, des voitures, des braseros, des sans-abri qui vivent dans la terreur et qui attendent l'aube pour être délivrés du cauchemar de cette deuxième nuit passée à découvert.

Etudiants en médecine en grève

PARIS — Les étudiants en médecine de toutes les facultés françaises ont déclenché une grève des cours pour revendiquer contre le projet de réforme récemment proposé au conseil des ministres par M. Jeanneney, ministre des affaires sociales.

Leurs principales revendications: rendre accessible à tous le concours d'internat, créer des postes d'externat dans les hôpitaux non universitaires et réduire les études d'externat de 4 à 2 ans.

Vêtus de robes de chambre bariolées, coiffés de la légendaire « faluche », les étudiants en médecine de Paris ont commencé hier soir la grève dans le hall de l'ancienne faculté qu'ils devaient occuper jusqu'à hier soir. Ils sont venus environ 300 pour manifester leur soutien. Un roulement s'effectue dans le calme et certains se sont munis d'un sac de couchage.

Dans toutes les villes de province la grève a commencé lundi matin. Elle est suivie à 80 pour cent.

1 000 gendarmes à Louvain

LOUVAIN. — Mille gendarmes ont quadrillé mardi soir la petite ville de Louvain pour réprimer de nouvelles manifestations d'étudiants flamands.

Ceux-ci protestaient une nouvelle fois contre la décision des autorités académiques de maintenir une section francophone à l'université de Louvain (située en territoire flamand).

Les gendarmes sont intervenus avec vigueur, à l'aide de puissantes autopompes. Ils ont dispersé les manifestants qui scandaient: « Louvain flamand », et « Les Wallons à la porte », et allumaient des feux au moyen de branches de sapin dans une des principales avenues de la ville.

Une soixantaine d'étudiants avaient été arrêtés à minuit.



OUVERTURE DE CRATERES DANS LA REGION DE PALERME

PALERME — Cinq petits cratères se sont ouverts à Camporeale (46 km de Palerme), épicentre de la dernière secousse qui a ébranlé Palerme. Il en sort des vapeurs sulfureuses et du sable. La secousse a provoqué l'effondrement de pans de murs à Gibellina et Montevegato. A Palerme même, plusieurs immeubles sont lézardés, une corniche de la Banque d'Italie s'est détachée. La ville est déserte.

Dure bataille pour Onitsha à la Nigéria

LAGOS. — De violents combats ont fait rage entre les fédéraux et les Biafrais, près d'Aguleri, sur l'estuaire du fleuve Niger.

On ajoute que les fédéraux, qui ont tenté à deux reprises, mais en vain, la semaine dernière, de traverser le fleuve pour s'emparer d'Onitsha, ont ouvert un nouveau front au nord de cette ville.